QUATRIEME ANNEE. — N° 827. VENDREDI 14 JUILLET 1916.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr.; Départements 24 fr.; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e). — Téléph. CENTRAL 80-62

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

BUREAU DE LA GUERRE ★ PRESSE ★ 110, Rue de Grenelle

Les deux Chanceliers

Nous avons le devoir de n'accueillir que sous les plus expresses réserves les nouvelles d'Allemagne et particulièrement celles qui tendent à nous représenter comme très difficile la situation intérieure de l'Empire. On nous a trop raconté d'histoires, auxquelles les événements infligèrent, par la suite, des démentis qui nous parurent souvent cruels. Il existe toutefois certains mouvements, certains courants, certaines tendances dont on a le droit de reconnaître l'importance et d'essayer de dégager le sens véritable et la signification vraie. Du nombre de ces faits, auxquels un Français peut légitimement s'intéresser car ils auront sans doute leur répercussion sur la guerre, est la lutte, — c'est le mot qu'emploient les journaux allemands et suisses — qui vient de s'engager entre M. de Bethmann-Holweg et M. de Bulow, entre le chancelier de l'Empire et son prédécesseur qui aspire, dit-on, à devenir son successeur.

La situation de M. de Bethmann-Holweg est, de l'aveu de tous, devenue difficile. Le peuple attribue au chancelier tout ce dont il souffre ou dont il se plaint : la cherté et la rareté des vivres, la durée au-delà de toutes les prévisions d'une guerre qui n'est pas comme on l'espérait, une succession rapide et ininterrompue de victoires éclatantes et décisives. Les pangermanistes, les hobereaux, les conservateurs, tous les partisans d'annexions illimitées, tous ceux qui déclarent n'accepter la paix qu'au prix de provinces entières et de colonies sans nombre, reprochent à M. de Bethmann de ne pas avoir les mêmes appétits et de ne pas nourrir, pour l'Allemagne, d'aussi vastes ambitions. Tout à l'autre extrémité du monde politique, certains radicaux à l'esprit ouvert et certains socialistes, restés ou redevenus socialistes, bref tous les Allemands qui ne sont pas des Boches, — il y en a, et de nombreux, — font un crime au chancelier d'avoir par les brutalités de sa diplomatie et le cynisme de ses propos, notamment par son mot regrettable sur le « chiffon de papier », voué l'Allemagne à l'exécration des peuples libres et à la haine de l'univers et rendu par avance bien difficile toute démarche en vue d'une paix dont les circonstances leur semble-t-il, doivent imposer à l'Empire le désir impérieux et pressant.

Le prince de Bulow qui, après sa mission en Italie, a installé en Suisse, un office

Censuré

d, est aussi bien et sans doute mieux encore renseigné sur ce qui se dit et se fait en Allemagne que sur ce qui se passe dans le reste du monde. Il n'ignore pas que son successeur, M. de Bethman-Hollweg, a presque réalisé l'union contre lui, qu'il a suscité une coalition de mécontents de tous les partis, communiant, malgré la différence de leurs vues et la diversité de leurs origines, dans le désir de le voir disparaître. Et le prince de Bulow rappelle à ces mécontents, rappelle à l'Allemagne, rappelle à l'Empereur, qu'il fut jadis, qu'il est encore un serviteur intelligent et zélé de la grandeur allemande et des intérêts de l'Empire et que, si M. de Bethmann-Hollweg a cessé de plaire, il le remplacera volontiers.

C'est du moins la signification qu'attribuent « tous » les organes les mieux renseignés sur l'Allemagne à la dernière manifestation publique du prince de Bulow. Rééditant un long article qu'il consacrait, il y a quelques années, à l'« Allemagne sous Guillaume II », M. de Bulow l'accompagne d'un exposé vivant et presque agressif de ses vues actuelles. C'est un véritable manifeste politique que l'ancien chancelier adresse à l'Allemagne, et toute la presse allemande, qui l'interprète ainsi, le commente indéfiniment.

⁂

De ce manifeste du chancelier d'hier, qui sera peut-être le chancelier de demain, deux séries d'affirmations sont surtout à retenir, pour un Français : celles qui concernent le passé et constituent le procès de M. de Bethmann-Hollweg, et celles qui concernent l'avenir, un avenir prochain, presque immédiat, et qui constituent le programme de M. de Bulow.

A son successeur, au chancelier actuel, à M. de Bethmann-Hollweg, le prince de Bulow fait un reproche capital, un reproche formidable, il déclare qu'il aurait pu éviter la guerre, et qu'il ne l'a point fait.

On ne saurait charger la conscience d'un homme d'une plus grande faute ou d'un crime plus horrible.

Le prince de Bulow passe pour un fin diplomate et un grand politique. Il connaît, dit-on, les hommes et les mobiles les plus secrets de leurs actions. Il connaît l'histoire et la situation de l'Europe et de chacun des Etats qui la composent. Il a une haute idée de ce qu'il a fait, de ce qu'il pourrait faire, de ce qu'il aurait pu faire, s'il avait eu le pouvoir, et, par suite, une haute idée du pouvoir quasi-illimité des facultés humaines ; c'est dire qu'il n'est à aucun titre un fataliste. Les événements selon lui, sont ce que les font les hommes. Il y a, dans la vie des peuples, des jours heureux et des accidents. Ni les uns, ni les autres ne sont inévitables, ou commandés par quelque obscure et mystérieuse fatalité. L'intelligence des hommes et leur volonté réunies déterminent seules les événements.

Aussi, pour le prince de Bulow, la guerre n'était pas fatale. On aurait pu l'éviter. Il dépendait de l'habileté et du bon vouloir du chancelier en fonctions qu'elle n'ait point lieu. Écoutez :

« La situation politique, au moment de la crise de Bosnie, en 1908, écrit M. de Bulow, était identique à celle d'où est sortie la guerre... Je ne vois aucune raison de modifier l'avis que j'émettais en 1913 sur les relations des Etats étrangers avec l'Empire allemand. Je prononçais alors un diagnostic favorable sur nos rapports avec la Russie, qui avaient subi, en 1908, l'épreuve d'une crise grave. Nos relations avec la Russie ont toujours dépendu, depuis un quart de siècle, de la façon dont les frottements et les conflits d'intérêts ont été traités, de part et d'autre, par les personnes. »

Ainsi, M. de Bulow pense en 1916 ce qu'il pensait en 1908 : qu'on pouvait éviter la guerre. C'est ce que souligne un des journaux qui ont commenté le plus favorablement le manifeste de l'ancien chancelier, le « Berliner Tageblatt », organe des radicaux « C'est, écrit dans ce journal son rédacteur en chef, M. Théodor Wolff, c'est la négation de cette philosophie fataliste et commode qui veut nous persuader que la guerre était inévitable... Le prince de Bulow, avec ses talents diplomatiques et sa connaissance des gouvernements étrangers, aurait peut-être connu, dans ce juillet catastrophal, quelque recette utilisable. Mais, au lit de mort de la paix, on n'a consulté personne. »

⁂

M. de Bulow n'a pas été consulté, ni aucun des autres médecins qui, point aveuglés par l'étroit fatalisme des philosophies rudimentaires, pensaient comme lui, qu'on peut toujours éviter la guerre, et se seraient efforcés de l'éviter. La guerre ne fut pas évitée. Et c'est là le grief énorme, formidable, terrible, que le prince de Bulow formule contre M. de Bethmann-Hollweg. L'ancien chancelier, ainsi, fait d'une pierre deux coups. Il écrase son successeur sous la plus lourde des responsabilités, et, en même temps, se montre à son avantage comme l'homme qui n'aurait pas, lui, laissé l'Europe courir follement à l'abîme sanglant. Tout en exécutant, le chancelier dont il convoite la succession, M. de Bulow fait entendre combien il est digne, lui-même, de cette succession. Et quand il ajoute, ensuite, la phrase que toute la presse allemande a reprise en l'appliquant à lui, on se demande, si, dans sa pensée, l'homme qui aurait su éviter la guerre n'a pas la prétention de vouloir, au moins, l'abréger. « L'Allemagne a besoin de la main, à la fois ferme et douce, d'un homme d'Etat. » L'homme d'Etat auquel M. de Bulow pense quand il écrit cette phrase, c'est M. de Bulow. Il le montrait quand il opposait ses vues à celles du chancelier. Il le montre encore quand il dit que, loin d'être un échec, sa mission en Italie fut pour l'Allemagne féconde en heureux résultats, puisque les Italiens, occupés à discuter les propositions que M. de Bulow leur faisait, ne profitèrent pas, pour attaquer l'Autriche, du moment où toutes les forces autrichiennes étaient retenues dans les Carpathes par les Russes. Il le montre encore, quand, à la différence de M. de Bethmann, qui réconcilie contre lui les partis les plus extrêmes, il s'applique et réussit à unir dans l'admiration qu'il leur inspire à toutes, les fractions les plus opposées, les radicaux du « Berliner Tageblatt » et les conservateurs de la « Deutsche Tageszeitung », unanimes à célébrer les mérites de M. de Bulow et à le montrer comme l'homme nécessaire.

⁂

Quand il parlait de l'homme d'Etat qu'il faut à l'Allemagne, M. de Bulow pensait à lui-même. L'Allemagne ne pense pas autrement. Il se peut donc que nous le voyons bientôt remplacer M. de Bethmann-Hollweg. Grâce au manifeste de ces jours derniers nous ignorons un peu moins que de coutume à qui nous aurons affaire.

Georges CLAIRET

Combats au Maroc

Une colonne commandée par le colonel Daury et munie de mitrailleuses et de canons a attaqué près de Ghamel Allah une harka forte d'environ 8.000 hommes et qui avait commencé à creuser des tranchées. La harka a été complètement défaite, perdant 500 hommes.

Nos pertes ont été seulement de 7 tués et 35 blessés. On estime que ce succès très sérieux dissipe les menaces d'une agitation sur le Haut-Guir et les régions voisines. — (*Information*).

Les Commissaires aux Armées

AVANT LA DISCUSSION PUBLIQUE

Censuré

Le président du Conseil a donc accepté la délégation directe aux armées.

Il ne pouvait en être autrement, M. Aristide Briand n'a pas deux paroles. Il tient à se conformer à l'ordre du jour du 22 juin qui « institue et organise une délégation directe de la Chambre aux armées ».

Certes, les partisans du « militarisme intégral » désiraient voir échouer la proposition,

Sur cette question du contrôle, dont la discussion viendra mardi en séance publique, on annonce, après une intervention de M. Jacques Piou sur la nécessité de la délégation directe, un grand discours de M. Klotz, président de la Commission du budget.

L'ancien ministre des finances démontrera l'œuvre accomplie par le Parlement depuis vingt ans, déterminera le rôle des commissions en face des événements actuels et glorifiera le « contrôle parlementaire ».

Peut-être cependant qu'il fera des réserves sur le mode de nomination prévu dans le projet de la commission; peut-être qu'en tacticien parlementaire avisé, il substituera un mode de nomination plus pratique.

Le Bonnet Rouge
est le seul grand journal républicain du soir.

Nuit calme sur le front français

Furieux combats sur le front oriental

La Situation

Peu de nouvelles de Russie. On se contente de nous annoncer que des combats furieux continuent dans la région de Stokhod.

Sur le front français, l'accalmie a été générale cette nuit, tant sur la Meuse que sur la Somme.

Naturellement, il ne convient pas de tirer de cette trêve passagère des conclusions définitives.

Elle n'a qu'une signification : les adversaires reprennent haleine avant de continuer la terrible partie.

Communiqué officiel

13 Juillet — 15 heures

711e JOUR DE LA GUERRE

Sur le front de la Somme, canonnade intermittente.

En Champagne, aux abords de Prosnes, nous avons pénétré dans un saillant de la ligne allemande et ramené des prisonniers.

En Argonne, deux coups de main dirigés par l'ennemi sur la partie nord et est du saillant de Boiante ont échoué sous nos feux. A la Fille-Morte, nous avons fait exploser une mine et occupé le bord sud de l'entonnoir.

Sur la rive droite de la Meuse, aucune action d'infanterie au cours de la nuit. Bombardement intense des secteurs de Souville, du Chenois et de la Laufée.

Dans les Vosges, une tentative de l'ennemi sur une de nos tranchées au sud de Carspach a été repoussée après une vive lutte à la grenade.

Une nouvelle liste des pertes allemandes

Londres, 13 juillet. — De Rotterdam aux *Daily News* :

Les dix dernières listes des pertes prussiennes contiennent les noms de 33.640 tués, blessés et disparus, portant ainsi le total général, suivant les chiffres officiels, à 2.773.836. — (*Information*).

Les allemands préparent des renforts

Londres, 13 juillet. — Du *Times* :

Tout le terrain gagné par nos troupes est solidement occupé, nous pouvons maintenant nous préparer en attendant le commencement de l'attaque contre les secondes lignes ennemies. Il se peut que celles-ci soient moins solidement organisées que les premières, mais il existe des présomptions qui contre-balancent cette opinion et empêchent d'avoir une trop grande confiance à cet égard.

Les Allemands massent de nouvelles troupes en vue de résister à notre offensive et il faut s'attendre à les voir défendre le terrain pas à pas. La configuration de ce terrain leur donne, par ailleurs, certains avantages, et, d'autre part, le temps qu'il fait en ce moment ne nous est pas favorable.

Quoi qu'il en soit, les succès qu'elles ont remportés ont exalté nos troupes qui s'élanceront bravement, lorsque le moment sera venu, avec la volonté de vaincre. En attendant nous ne devons pas oublier que la bataille de la Somme commence et est encore loin d'être gagnée.

ILS PRENDRONT L'OFFENSIVE

Londres, 13 juillet. — Du *Daily Telegraph*:

Les critiques militaires déclarent avec une conviction confiante que les Allemands redoubleront d'efforts sur le front occidental et qu'ils prendront l'offensive sur ce front, pendant qu'avec leurs alliés ils resteront sur la défensive dans l'est.

SUR LE FRONT ORIENTAL

Nouveaux combats sur le Stokhod

Londres, 13 juillet. — Du *Times* :

Sur le front russe, il n'est signalé aucune avance nouvelle. Les combats furieux continuent et sont jusqu'à maintenant peu décisifs sur le Stokhod. Si les Russes sont toujours en forces importantes sur la rive gauche de ce fleuve, nous ne connaissons pas leur position au sud-est du chemin de fer Kovno-Lousk-Kovel et à l'endroit où ce chemin de fer traverse le fleuve. Toutefois, ils restent en possession de la totalité de la ligne de cette rivière dont ils se sont emparés ces jours derniers.

DERNIERES NOUVELLES de France et de l'Étranger

Conseil des Ministres

Les ministres n'ont pas tenu, ce matin, leur conseil habituel ; ils se réuniront samedi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Un déraillement au quai d'Orsay

Un accident s'est produit ce matin en gare d'Orsay.

Un train de matériel a déraillé, vers sept heures, à l'entrée du tunnel qui mène à la gare d'Austerlitz, obstruant les voies des grandes lignes.

On ne signale pas d'accident de personnes.

Les lignes de banlieue continuent à fonctionner entre les deux gares ; seules, les lignes de province sont interrompues et les départs se font de la gare d'Austerlitz.

M. Dalimier au Conservatoire

M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, qui a présidé la distribution des prix au Conservatoire, a prononcé au cours de la cérémonie un discours.

« Si la France brusquement réveillé dans son rêve de paix, s'est dressée frémissante contre les profanateurs du droit et les ennemis de la liberté, si elle étonne par son union, par son sang-froid, par l'héroïsme de ses enfants, ceux qui l'avaient jugée sans bien la connaître, si elle a trouvé dans le monde tant d'amitiés précieuses, malgré le corruption et le mensonge, ce n'est pas seulement parce que, malgré dans sa douleur, elle a été odieusement provoquée, ce n'est pas seulement parce que, fidèle à son passé, elle a mis sa puissance au service des faibles, ce n'est pas seulement parce qu'elle croit à la force du droit, c'est aussi parce que ses enfants et ses amis savent qu'elle est le berceau des penseurs, des poètes, des musiciens, des artistes, que ce sont eux qui ont écrit la flétrissure des gouvernants sans parole, stigmatisé les peuples sans mémoire en même temps qu'ils chantaient en strophes immortelles, la grandeur des patries pour lesquelles on peut mourir sans regret, parce que leur histoire est sans tache. »

Le 14 Juillet en Angleterre

Londres, 13 juillet. — Tous les journaux de Londres publient ce matin des appels pour rappeler au public que ce sera demain, 14 juillet, la Journée de la France. Des rubans tricolores seront distribués dans les rues, au profit de la Croix-Rouge Française. Un journal intitulé *La France*, et qui ne doit paraître que le 14 juillet, sera vendu au profit de cette même œuvre. Cet exemplaire unique reproduira en simili gravure la lettre de la reine Alexandra, dont le texte est publié ce matin par les journaux français.

Dans différents théâtres, des matinées seront données en l'honneur de la France. Le film de Verdun sera représenté pour la première fois en Angleterre dans un grand cinématographe. Les recettes de la journée seront versées à la Croix-Rouge.

La Ligue Nationale des Ouvriers Britanniques fera une grande démonstration à Hyde-Park, et se rendront ensuite à l'ambassade de France pour présenter une adresse à M. Paul Cambon.

Le *Daily Mail* écrit :

« Par les dons que nous pourrons faire demain, nous devons montrer les sentiments que nous éprouvons pour les soldats qui, en défendant Verdun ont sauvé la cause pour laquelle les Alliés combattent. »

Le *Daily Chronicle* déclare :

« Achetons des rubans tricolores et payons-les aussi cher que nous pourrons. C'est un honneur pour nous et un devoir. Le peuple britannique doit montrer combien il apprécie les puissants efforts de nos alliés. »

En Espagne

LA GREVE DES CHEMINOTS

LE MOUVEMENT S'ETEND

Madrid, 13 juillet. — On signale, des différentes provinces une extension importante de la grève des cheminots. — (Radio)

LE PRESIDENT DU CONSEIL CHEZ LE ROI

Madrid, 13 juillet. — Le président du Conseil s'est rendu ce matin à La Granja, où séjourne le roi, afin de soumettre à sa signature le décret de clôture du Parlement.

Le décret sera lu ce soir même en séance publique. — (Radio)

Les prisonniers d'Irlande en liberté

Londres, 12 juillet. — A la Chambre des Communes le ministre de l'Intérieur a proposé la mise en liberté des 460 prisonniers arrêtés à la suite de la révolte en Irlande. La mesure a été adoptée, et déclarée immédiatement exécutoire.

Alderman Byrne, un des représentants de la Cité de Dublin se précipita aussitôt au bureau de poste de la Chambre des Communes, et adressa une dépêche à la famille de chaque prisonnier pour lui annoncer l'heureuse nouvelle. — (*Radio*).

AUX HALLES

Il est arrivé ce matin aux Halles 32.000 kilos de volaille et 75.000 kilos de poisosn.

370 ventes environ ont été effectuées après la vente en gros.

Il sera resserré 200 kilos de volaille et, à cause des arrivages tardifs, 25.000 kilos de poisson.

Bourse de Paris

DU JEUDI 13 JUILLET 1916

A la veille de trois jours de chômage, la Bourse demeure dans l'expectative, et les cours n'offrent que d'insignifiants écarts ; il n'y a guère à signaler que l'excellente tenue des Rentes françaises.

Fonds d'Etat. — Français 3 p. 100, 64 40 ; 5 p. 100, 90 30. — Serbe 4 p. 100, 55.

Actions diverses. — Banque de France, 5.000. Saragosse, 427. — Monaco, 2.680 ; cinquièmes, 544 — Azote, 479. — Caoutchoucs, 101 50. — Malacca, 119. — Toula, 1.099. — Maltzoff, 600. — Hartmann, 419.

Valeurs minières. — Bruay, 1.638. — Bakou, 1.388. — Spies, 20 25. — Lianosoff, 304. — Colombia, 1.106. — Rio, 1.720. — Boléo, 870. — Tharsis, 143. — Utah, 460. — Rand Mines, 101. Modderfontein B., 189. — Charleroi, 19. — De Beers ord., 318.

Une enfant étouffée

C'est un accident

Ce matin, vers 4 heures 15, se présentait au poste de police de la Villette, Mlle Marie Nozaique, journalière, âgée de 24 ans demeurant 15 impasse Montferrat, qui déclara avoir étouffé accidentellement pendant la nuit, sa fille Paulette, âgée de six semaines, qui était couchée auprès d'elle.

Le commissaire de police du quartier a ouvert une enquête.

A BATONS ROMPUS

Censuré

Censuré

Monsieur BADIN.

Le Bonnet Rouge
parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

LE VOYAGE DU « DEUTSCHLAND »

LE SOUS-MARIN quittera l'Amérique lundi

ATTENDEZ ET VOUS VERREZ

Londres, 13 juillet. — De Washington aux *Daily News* :

Le *Deutschland* terminera aujourd'hui le déchargement de sa cargaison.

Le chargement des marchandises qu'il compte emporter en Allemagne prendra trois jours. Le navire sera donc prêt à repartir lundi. Mais passera-t-il? Un fonctionnaire de l'Amirauté anglaise a répondu à cette question : « Attendez et vous verrez ».

80 SOUS-MARINS DE « COMMERCE » TYPE « DEUTSCHLAND »

Genève, 13 juillet. — Selon le *Lokal Anzeiger*, la construction du sous-marin *Deutschland*, qui vient de traverser l'Atlantique, a été effectuée pendant les mois de septembre et octobre 1915 de même que celle du *Bremen*. Plusieurs sous-marins seraient, paraît-il, en construction ; on aurait même l'intention d'en construire 80. — (*Information*.).

« LE BLOCUS N'EXISTE PLUS »

Genève, 12 juillet. — Le *Lokal Anzeiger* de Berlin écrit :

« Il n'est pas besoin de remarquer que, par suite de l'arrivée du sous-marin, le blocus anglais est rompu et devient sans effet. Le résultat est que la Cour des prises anglaise ne doit plus avoir de droit sur un navire qui transporte des marchandises en Allemagne, ou en pays neutres englobés injustement dans le blocus. Si, malgré cela, un de leurs bateaux était capturé les Etats neutres auraient le droit de réclamer éventuellement des dommages-intérêts à l'Angleterre. »

Les Alliés protestent

Ils refusent de reconnaître le « Deutchland » comme navire de commerce

New-York, 13 juillet. — Les représentants des puissances alliées refusent d'accepter la décision des experts qui, chargés par le gouvernement américain de visiter le *Deutschland* ont déclaré que ce sous-marin devait être traité comme navire marchand.

Contrairement à cet avis, les alliés estiment que le « Deutchland » est virtuellement un navire de guerre.

Il résulte de cette divergence de vues que si, comme le prétendent les Alliés, le *Deutschland* est réellement un navire de guerre, ils auraient le droit de l'attaquer et de le couler dès qu'il aura franchi la limite de trois milles formant les eaux territoriales, et il est probable que c'est ainsi qu'ils agiront s'ils en ont l'occasion. — *Information.*

Le Bonnet Rouge *est à la disposition de tous les locataires pour assurer d'une façon complète la défense de leurs intérêts.*

Une permanence est établie les

MARDI ET SAMEDI

de 10 heures et demie à midi, au Bonnet Rouge, *14, rue Drouot.*

La loi sur les loyers

LE TEXTE SENATORIAL EST INACCEPTABLE

La commission sénatoriale a terminé l'examen du projet de loi sur les loyers, M. Henry Chéron a déposé son rapport qui sera distribué mardi et dont la discussion viendra sans doute le 25 en séance publique.

Le texte adopté peut-il satisfaire ceux qui souffrent de la situation actuelle. Non. Il est la négation même des droits des locataires. Il n'a qu'un souci : être agréable aux propriétaires.

Que dit ce texte. Dans l'article 13 qui pose le principe même du droit général à la réduction, il dit que n'auront droit à cette réduction que les locataires qui justifieront devant la commission arbitrale avoir été privés, par le fait de la guerre, ou bien des avantages d'utilité ou d'usage de la chose louée ou bien des ressources nécessaires au paiement de leur loyer.

C'est l'impossibilité absolue pour la majorité des locataires d'obtenir une réduction.

En effet, s'il faut avoir été privé de la totalité de ses ressources au lieu d'une « notable partie » comme le disait le texte de la Chambre : il n'y aura qu'une minorité de locataires pouvant obtenir des réductions.

D'autre part, en ce qui concerne les exonérations de droit pour les mobilisés et pour les non mobilisés, la commission sénatoriale a ouvert la porte aux procès.

La rédaction des articles est pleine de réticences, pleine d'embuches pour les malheureux locataires.

L'article dit bien que, pour les mobilisés « seront exonérés de plein droit de ce qu'ils restent devoir sur leurs loyers échus ou à échoir pendant toute la durée des hostilités et les six mois qui suivront leur cessation, les locataires mobilisés privés par suite de cette mobilisation, de leur traitement ou salaire habituel », mais il ajoute « ne recevant pas une solde égale ou supérieure au dit traitement ou salaire, pourvu qu'à Paris et dans le département de la Seine ils aient en possession de locaux inférieurs ou égaux à 400 francs, s'ils sont célibataires 500 francs, s'il est marié, plus 50 francs par enfant de moins de seize ans ou autre personne à sa charge. »

Cette dernière partie qui a pour but de faire payer les locataires de petits loyers le montant de leurs termes aux officiers titulaires, aura sans aucun doute des conséquences fâcheuses. Il est évident qu'un employé de commerce par exemple père de deux enfants, qui avant la guerre recevait deux mille quatre cents francs d'appointements et qui recevrait pendant la guerre une solde de trois mille francs comme officier, ne pourra pas acquitter malgré cette solde le montant de ses loyers. Il a bien fallu que sa famille vive et que lui-même assure son existence.

D'autre part, les mobilisés d'usine et les fonctionnaires seraient dans l'obligation de payer leurs loyers, puisqu'ils n'au-

raient pas été privés de leur salaire ou traitement habituel.

La commission sénatoriale refuse de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Il faut espérer qu'il se trouvera, en séance publique, un sénateur qui le fera remarquer.

La même objection subsiste pour les petits locataires non mobilisés, qui ne seront exonérés à Paris, pour les mêmes sommes que ci-dessus, que s'ils n'ont pas travaillé pendant la guerre.

D'autre part, en faisant une distinction pour cette catégorie entre le passé et l'avenir, c'est-à-dire en obligeant les petits locataires à se présenter devant la commission arbitrale pour les loyers qui écherront à partir du 10 octobre, la commission sénatoriale prépare, au lendemain des hostilités, une situation pénible à tous ces petits locataires.

Car ce sera un défilé interminable de misère dans les mairies ; défilé qui pourrait aboutir à la cessation de la tanquillité publique.

Mais que les locataires se rassurent : la Chambre maintiendra les dispositions qu'elle avait prise lors de la première délibération. Elle rétablira les exonérations de droit sans restriction, et elle réduira les pouvoirs de la commission arbitrale.

Elle ne permettra pas que les propriétaires soient les privilégiés de la guerre.

Elle modifiera en temps opportun les décisions du Sénat. Le Sénat cèdera.

Littérature Politique

L'Internationale en accusation

Il n'y a pas deux ans que M. Omer Boulanger est l'hôte de Paris, et déjà, cet ancien conseiller municipal d'un faubourg de Bruxelles est devenu l'une des figures les plus connues, et nous avons plaisir à le dire, les plus sympathiques de notre capitale. Deux choses nous ont fait aimer M. Boulanger : l'activité intelligente et désintéressée qu'il a déployée en faveur de ses malheureux compatriotes, comme lui chassés de leur heureux pays par l'invasion allemande, et l'abominable erreur judiciaire dont il faillit être victime.

C'est sous un autre aspect qu'il se présente à nous aujourd'hui : c'est comme écrivain politique, comme auteur d'un livre sur ce parti socialiste auquel il consacra le meilleur de son temps. De ce livre, le titre dit assez l'objet et l'esprit : **L'Internationale socialiste a vécu** (1), nous affirme M. Omer Boulanger, dès la couverture de son ouvrage, couverture qu'illustre magnifiquement un émouvant dessin du maître Steinlein.

Ce n'est pas la première fois que nous entendons formuler cet acte de décès ou que nous le lisons. Mais maintenant, ce n'est plus un publiciste réactionnaire comme M. Charles Maurras, ni même un renégat du socialisme comme le petit Edmond Laskise, qui vient nous assurer que cette belle organisation, qui emportait dans ses destinées les espérances des prolétaires du monde entier, a fait irrémédiablement faillite, est acculée à la banqueroute la mieux caractérisée C'est un militant socialiste, dont la vie fut absorbée tout entière par l'apostolat le plus désintéressé, qui vient dresser forgent les ouvriers de demain ; c'est contre l'Internationale à laquelle il a cru, un réquisitoire passionné. M. Omer Boulanger écrit :

« Le socialisme international a fait faillite, quand, avec la « Sozialdemokratie », il s'est mis, en Allemagne, au service de l'impérialisme ». M. Omer Boulanger incrimine également l'attitude des socialistes des pays neutres, et même celle des socialistes des pays belligérants qui, à Londres, « ont voté un ordre du jour qui équivaudrait, s'il était réduit en pratique, à une capitulation devant l'ennemi. »

Nous n'avons pas été les derniers à déplorer la conduite des socialistes allemands qui, perdant la notion du droit dans l'épouvantable tourmente qui se déchaîna sur l'Europe en août 1914, n'eurent pas un geste, pas un mot de désapprobation pour leur empereur, ses conseillers et ses agents.

Censuré

Il n'en reste pas moins que l'ouvrage de M. Boulanger, bourré de documents présentés avec ordre et clarté, est, par son argumentation nourrie, comme par sa belle franchise, un maître livre que chacun lira avec intérêt et méditera avec fruit.

G. C.

Variétés

Berlin s'amuse

On traque, chez nous, tout ce qui vient d'Allemagne, même les œuvres des Allemands de génie, et ces expulsions nous privent de plaisirs élevés tels que l'audition des opéras de Wagner. Monsieur Chauvin parle d'étendre ces prohibitions à la musique française elle-même, et au théâtre national. Il est vrai qu'il n'entend guère la musique, fût-elle de Bizet, et ne goûte le drame que dans les récits de son concierge. Mais il veut priver son prochain de ce plaisir qui lui est interdit, et, selon lui, quiconque ne se bat pas devrait ne sortir de sa demeure que pour assister, le jeudi, aux prises d'armes des Invalides. Il ne s'en faut pas de beaucoup pour que l'on voit **édictée en règle obligatoire ce vœu stupide et méchant des surpatriotes de l'arrière.**

Il en va tout autrement chez nos adversaires. Les théâtres, ni les concerts, ne sont fermés en Allemagne, et l'on y joue même des œuvres françaises.

Au cours d'une étude sur l'« Allemagne à travers les annonces des journaux » qu'il publie dans la « Grande Revue » (juin 1916) un collaborateur des « Pages Libres », M. Puech, nous donne un tableau de la vie de plaisir à Berlin pendant la guerre.

« Les courses de chevaux, les spectacles continuent comme avant la guerre. Pendant l'avant-dernière semaine de mars, 26 théâtres, 14 cafés-chantants et 35 concerts annonçaient leur programme à Berlin, sans parler des conférences, des expositions, etc. Il est remarquable que sur 25 concerts annoncés le 1er avril, quatre seulement fussent au bénéfice d'œuvres. »

Ceux des lecteurs du « Bonnet Rouge » qui lui sont restés fidèles depuis la mobilisation, n'ont certainement pas oublié les difficultés que durent surmonter et notre journal et son collaborateur théâtral, M. Marcel Sérano, pour arriver, d'accord avec les artistes que le chômage réduisait à la famine, à faire autoriser la réouverture des salles de spectacle. Cette évocation nous dispense d'insister autrement sur le contraste qu'offrent, quand on les compare à ce point de vue, Paris et Berlin.

Même contraste en ce qui concerne le choix des pièces. Les Allemands ne se punissent pas, comme nous, en se privant d'entendre ou de voir les chefs-d'œuvres qui leur plaisent, quand ces chefs-d'œuvres sont signés du nom d'un ennemi.

« Le répertoire actuel des théâtres berlinois, écrit M. Puech, ne témoigne pas de cet exclusivisme qu'on s'attendait à voir régner et même imposer : à l'Opéra Royal, *Carmen* alterne avec *Le Trouvère*, *Tannhauser*, *Les Noces de Figaro*, *Les Contes d'Hoffmann*. *Mignon*, *Les Maîtres-Chanteurs*. Au Théâtre Royal, on donne *Jules Cæsar*, *Peer-Gynt* ; au Théâtre Allemand, *Macbeth*, *Hamlet*, *Faust*, *Le Songe d'une Nuit d'Eté*. *Beaucoup de bruit pour rien*, *Minna von Barnhelm*. Autre part, on joue *Le Malade Imaginaire*, *Roméo et Juliette*, et l'on annonce enfin un Cycle Shakespearien à l'occasion du tricentenaire du dramaturge anglais ! »

Ce n'est pas seulement au théâtre, que les Allemands manifestent leur volonté de prendre leur plaisir où ils le trouvent, — volonté que nous appellerions « largeur d'esprit », s'il s'agissait non de nos adversaires mais de nos alliés, voire de nous-mêmes. La librairie n'est pas plus « sectaire » ; des Français comme Dumas, Zola, Murger, Eugène Suë, Marcel Prévost et Jules Verne ; des Russes comme Dostoiewski et Tolstoï, et même des Anglais : Walter Scott ou Dickens, ont les honneurs des éditions populaires et des « lectures de guerre », instituées à l'usage des civils et des militaires.

« J'en lis qui sont du Nord, et d'autres du Midi. »

Ce vers est d'un Français, mais ce sont les Allemands qui en font la règle de leurs lectures.

CAELIUS.

LA FÊTE NATIONALE

Les Cérémonies Officielles

LA REMISE DES DIPLOMES

Cette année, comme l'année dernière, la Fête Nationale se bornera à une cérémonie officielle suivie d'un défilé de troupes.

A 9 heures, le président de la République viendra, devant le Petit Palais, remettre à quelques familles les diplômes commémoratifs de la mort au champ d'honneur d'un des leurs.

L'entrée des enceintes réservées se fera exclusivement par les portes qui seront ménagées derrière le Petit-Palais.

Par suite, à l'exception des familles et des délégations de sociétés, toutes les personnes se rendant aux enceintes réservées, soit à pied, soit en voiture, y accéderont par le pont ou la place de la Concorde et le Cours-la-Reine.

Il est recommandé d'éviter l'avenue des Champs-Elysées, où la circulation peut être interrompue, ainsi que le pont et l'avenue Alexandre et leurs abords, qui seront interdits, même aux piétons, pendant toute la cérémonie.

DEFILE DES TROUPES

Après la remise des diplômes, les troupes défileront devant le président de la République.

Des délégations de troupes alliées, anglaise, belge, se joindront aux régiments de la garnison de Paris.

Le public sera admis sans carte sur toute la partie du Cours-la-Reine comprise entre les deux palais et de la Seine ainsi qu'aux Champs-Elysées, et sur le parcours des troupes : rue Royale, grands boulevards, place de la République.

La population parisienne trouvera ainsi l'occasion d'acclamer les troupes alliées. Elle tiendra, en évitant les bousculades et en restant sur les trottoirs sans descendre sur la chaussée, au moment du passage des troupes, à garder une attitude digne de cette cérémonie faite pour honorer nos morts.

LES REFUGIES DU NORD A LA STATUE DE LILLE

Le comité central des réfugiés du département du Nord ira, le 14 juillet, ainsi qu'il l'a fait l'an dernier, déposer une palme au pied de la statue de Lille, place de la Concorde. Il invite tous les réfugiés du Nord à se joindre à lui : Rendez-vous, à 8 h. 15, place de la Concorde.

(1) Ollendorff, éditeur.

Aux Écoutes

Dire la Vérité

Le gouvernement a eu le souci constant de diriger l'opinion publique. Il a chargé la censure de cette délicate besogne de direction. Nous avons trouvé, souvent, que de cette tâche si importante ceux qui l'avaient assumée s'acquittaient plutôt mal. C'est aussi l'opinion d'un homme à qui son savoir donne une rare autorité : M. Lavisse.

Ce qui semble avoir été la préoccupation dominante de la censure, c'est d'éviter au public, c'est-à-dire au peuple de France, maître de ses destinées et seul artisan de sa fortune, toute émotion forte.

Ainsi la censure atténue dans les récits d'officiers, de soldats et même de journalistes, les horreurs de la guerre. M. Ernest Lavisse a vu, sur les épreuves du livre d'un ancien normalien, le lieutenant Maurice Genevois, nombre de coups de crayon biffant les passages émouvants, car Anastasie, que l'on représente armée de ciseaux, n'a pour instruments que des crayons de couleur. L'éminent historien rappelle aussi les mutilations imposées aux articles de journaux, lorsqu'ils veulent signaler la gravité de la situation. C'est la même préoccupation qui fait interdire chez nous ce dont le gouvernement allemand prend lui-même l'initiative : la publication des chiffres des pertes, des listes de tués, de blessés, de prisonniers. Cette volonté de maintenir à tout prix l'optimisme a fait retarder chez nous les mesures destinées à conjurer les difficultés alimentaires et fait autoriser, par contre, la publication de toutes les nouvelles, même fausses, qui représentaient l'Allemagne comme affamée.

A-t-on réussi ? A-t-on obtenu le résultat qu'on souhaitait obtenir ?

Les pessimistes sont restés pessimistes. Comme le fait encore remarquer M. Ernest Lavisse, ils ont imaginé les chiffres qu'on leur cachait : et ils les ont naturellement imaginés plus élevés qu'ils ne le sont.

Les optimistes, eux, sont devenus sceptiques. On ne leur communique que de bonnes nouvelles : ils finissent par ne plus y croire, même quand elles sont exactes. « Il y en a trop », murmurent-ils.

Conclusion : à céler la vérité, pour maintenir l'esprit public en confiance, on aurait presque fini par induire en défiance même les gens doués de l'optimisme le plus robuste.

C'est le contraire de ce qu'on voulait.

Telle est l'opinion qu'exprime M. Ernest Lavisse. C'est aussi la nôtre et nous avons le plaisir amer de voir ce que nous disions confirmé par un savant historien, rompu aux méthodes de la critique moderne. Plaisir amer, car nous eussions préféré avoir tort. Plaisir tout de même, car, à force de l'entendre répéter, les pouvoirs publics finiront par se rendre compte que le mensonge est une arme dangereuse, sous toutes ses formes, mensonge par affirmation, mensonge par omission. Et peut-être accordera-t-on à M. Lavisse ce que nous avons demandé vainement : que l'on traite le peuple français comme il a montré qu'il le méritait, en homme mûr, capable de supporter toutes les émotions, et non pas en vieillard agonisant à qui il faut, sous peine de le voir s'éteindre dans une crise cardiaque, dissimuler les nouvelles désagréables; peut-être prendra-t-on enfin pour règle de nous dire simplement la vérité. On y gagnera en tout, surtout en confiance.

Georges CLAIRET.

Le salaire des femmes, dont *M. Brieux* se fait l'apôtre hebdomadaire dans le *Journal*, depuis belle lurette a intéressé le monde des lettres, à défaut de celui des économistes.

Au cours d'un de ces fameux dîners de Magny, qui réunissaient, sous le Second Empire, des philosophes comme Taine, des poètes comme Théophile Gautier, des sceptiques comme Saint-Victor, des historiens comme les frères Goncourt, Sainte-Beuve s'écriait :

— Le salaire des femmes ! Voilà une chose à laquelle jamais les gens, comme Thiers, ne penseront... Il faut renouveler l'Etat par là !

Rien de nouveau sous le soleil.

On sait que l'Ordre de la Jarretière n'est accordé qu'à vingt-cinq personnages anglais, qui doivent appartenir à la noblesse du royaume. Le roi est grand-maître de l'Ordre, et, seul, procède aux nominations.

Seuls, parmi les porteurs du bleu ruban, lord Kitchener (qui n'était pas alors *of Karthoum*) et sir Edward Grey n'appartenaient pas à la noblesse anglaise.

Censuré

A propos des épreuves du « bachot » que subissent en ce moment, en Sorbonne, les potaches de nos lycées, l'*Eveil* nous apprend comment M. Anatole France fut recalé :

— Mon enfant, lui dit son examinateur, vous m'avez été très recommandé. Eh bien ! voyons, ne vous troublez pas. Répondez sans vous presser. La Seine se jette dans la Manche, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur

— Très bien ! Très bien ! La Loire se jette dans l'Océan Atlantique, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur, fait l'adolescent avec une confiance grandissante.

— Parfait ! Parfait ! La Gironde se jette aussi dans l'Océan Atlantique, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur, et cet acquiescement est accompagné d'un sourire de béatitude

— A merveille ! Et le Rhône se jette dans le lac Michigan, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur, répond d'enthousiasme le candidat fasciné par la bienveillance papelarde de son bourreau.

— Ah ! Vraiment ? Le Rhône se jette dans le lac Michigan ? Vous êtes un âne, mon enfant, un âne bâté, *asinus*... Je vous donne un zéro, un zéro pointé. Allez !

Ce qui n'a pas empêché cet *asinus* d'être de l'Académie.

En pleine séance de l'Académie, Gaston Maspero succombait, l'autre jour.

Voilà bien des années, dans les mêmes circonstances, un autre académicien, Népomucène Lemercier, devint aveugle en lisant un mémoire sur les belles lettres françaises.

Dès le début de la lecture de son manuscrit, Lemercier déposa le cahier sur la table et dit à ses collègues, sans changer le ton de sa voix :

— Veuillez me pardonner, messieurs, de ne pas poursuivre mon exposé, mais je viens à l'instant d'être frappé de cécité.

Et, sans l'apparence de la moindre émotion, à tâtons, Lemercier regagna son banc.

Le Record de l'Espionnite.

Il y a en Italie, comme il y a en France, des gens atteints d'espionnite : ils voient un espion dans tout homme, ou presque.

L'autre jour, à Murano, près de Venise, un de ces imbéciles dénonçait comme espion le propre frère de l'ancien ministre de la Guerre, M. Zuppeli. Le pseudo-espion n'échappa que par miracle au lynchage.

M. Léon Daudet est dépassé.

Des simples ont cru que l'avance de l'heure votée par le Sénat et la Chambre avait surtout pour objet de faire des économies.

Le lieutenant-colonel commandant le Bureau Central de Recrutement a décidé « qu'en raison de l'avance de l'heure, l'entrée du personnel aurait lieu à 8 heures du matin, au lieu de 7 et la sortie à 19 heures, au lieu de 18.

Et nos auxiliaires, qui sortaient à 6 heures pour faire leurs affaires, ne trouvent plus, à 7 heures, aucun bureau ni aucune maison de commerce ouverts.

Les lois, pensons-nous, sont faites pour tous, et les premiers qui les doivent respecter, sont les fonctionnaires — avec ou sans képi.

La Cour de Cassation a repoussé la demande de la Société des Gens de Lettres qui, au nom de M. Spont, journaliste, réclamait du journal *La Chambre des Propriétaires*, le prix de reproduction d'un article.

Cet article avait paru dans le *Petit Journal*, et la Chambre des Propriétaires prétendait n'en point payer la reproduction. Elle avait raison puisque le tribunal a sanctionné cette prétention, sous prétexte, sans doute, que le travail intellectuel n'est pas un travail.

Nous vivons ainsi sur un vieux fonds d'indéracinables préjugés.

Le *Réveil de la Marne* a enregistré le nombre d'obus que la ville de Reims a reçus depuis le 4 septembre 1914.

Pas moins de 32.000 et quelques centaines. Cela fait cinquante obus par journée. C'est un chiffre respectable. La pauvre ville aura subi un dur et long calvaire.

issues et à organiser une *presse au lasso*.

Il est naturel que ces procédés spéciaux ne créaient point des soldats bien attachés au drapeau.

D'ailleurs, l'expression *déserter* n'existait pas au Mexique, on disait *passer* à l'ennemi.

La peur de ce passage à l'ennemi était telle, que Benito Juarez était forcé de faire surveiller son infanterie par sa cavalerie, et réciproquement.

Poste restante

Grande nouvelle académique : M. Bergeret reparaît sous la coupole. Désormais, Anatole France siégera aux séances académiques. L'union sacrée n'est pas un vain mot. Elle atteint l'Immortalité. La littérature n'y gagnera rien probablement. Anatole France retourne à l'Académie à la façon dont un mécréant se convertit. Fêtera-t-on le retour de l'Immortel prodigue ?

Une édition parisienne du *XXe Siècle*, le journal belge, paraît maintenant à Paris.

Le Comité central des réfugiés du département du Nord ira, le 14 juillet, ainsi qu'il l'a fait l'an dernier, déposer une palme au pied de la statue de *Lille*, place de la Concorde. Il invite tous les réfugiés du Nord à se joindre à lui.

Rendez-vous à 8 h. 1/4, place de la Concorde.

Il va sans dire que cette manifestation sera silencieuse et recueillie, ainsi qu'il convient dans la circonstance.

Un critique musical, inspecteur de l'Académie de Paris, M. Jules Combarieu, vient de mourir.

Rappelez-vous que...

... Désormais les blessés en traitement dans les hôpitaux de Paris portent au bras droit un brassard marqué en rouge de la lettre V.

... Les autos de luxe vont être taxées pour 1916, à 74 p. c. de la contribution en principal établie déjà par l'Etat.

Communiqués

La Ligue Française pour le droit des femmes, organise, dans les Salons de *L'Abbaye*, 1, place Pigalle, à l'occasion de la *Journée de Paris*, une vente spéciale de poupées, jouets et objets divers confectionnés dans ses ouvroirs : poilus et soldats alliés, depuis 1 fr. 95.

La vente aura lieu du jeudi 13, au lundi 17 juillet, de 10 heures à 18 heures.

Le bénéfice sera versé à l'Hôtel de ville.

Jeunesse syndicaliste de la Seine. — Malgré l'interdiction de la fête de *Ce qu'il faut dire*, les membres et amis de la *Jeunesse* sont priés de se trouver demain, à 10 heures du matin, place de la République (près du métro).

Balade champêtre. Dîner sur l'herbe.

On nous communique l'ordre du jour suivant :

« Les membres de l'Union des socialistes belges, réunis en assemblée générale à la Bellevilloise, le dimanche 8 juillet 1916, estiment que le contrôle parlementaire aux armées est d'une impérieuse nécessité.

» Ils demandent que les soldats qui, malgré tout, restent des citoyens, au même titre que les civils, puissent trouver en une organisation spéciale, responsable devant l'opinion publique l'aide et le recours nécessaire contre l'insuffisance de leurs conditions matérielles et les abus possibles.

» Ils insistent surtout pour que ce contrôle ne soit pas une bureaucratie nouvelle mais une délégation active aux armées du front comme aux dépôts de l'arrière

» Ils sont persuadés que les députés délégués comprendraient le grand rôle social qui leur serait dévolu et s'attacheraient à faire scrupuleusement et en toute indépendance leur besogne de contrôle parlementaire.

» Ils chargent leur comité de mettre tout en œuvre pour la réalisation de cette idée de justice. »

— *Faites donner l'Académie !*

Le numéro 2 du *Canard Enchaîné* est paru. Il n'est en rien inférieur au premier : Les lecteurs en jugeront par ce réjouissant dessin.

Nous rappelons que le *Canard* se vend deux sous et est notre voisin, 142, rue Montmartre.

Le Bonnet Rouge

parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

Musées et Expositions

L'ART LITURGIQUE

Des chasubles qui, selon le mot d'une jeune Parisienne, feraient de « chics manteaux du soir »; des projets d'autels; des esquisses de vitraux, forment le menu de l'exposition d'art liturgique, qui se tient au Pavillon de Marsan. Par certains essais de décorations aux tons francs, aux formes sobres, par l'introduction de la brique et du ciment armé dans la reconstruction rapide des tabernacles renversés, l'art moderne prétend envahir la nef. Cette tentative dénote, non point que l'art religieux se rénovera, mais que l'art religieux est d'un autre temps, à jamais disparu.

La bondieuserie de Saint-Sulpice marquait le déclin de l'enluminure et de la sculpture des cathédrales, mais elle rattachait les fidèles aux effigies que la foi du charbonnier pouvait accepter. L'architecture et la peinture d'aujourd'hui, venant bouleverser les temples, apportent à la place de traditions qui disparaissent, quelque peu d'hérésie dans les pieuses images.

Le paganisme amoureux de la beauté épanouie des chairs, si loin de l'ascétisme chrétien du moyen-âge, ce paganisme qui éclate, malgré leur vouloir évangélique, dans les œuvres des peintres mystiques de notre temps, fait pénétrer, dans les églises neuves, un irrésistible souffle nouveau.

L'effarement des prêtres et des fidèles, venus contempler la décoration de chapelle conçue par Maurice Denis est significatif. Ce projet forme la partie capitale de l'exposition du Pavillon de Marsan. D'une puissance qui conquiert l'admiration et la retient, il demande pour être apprécié, qu'on le place dans la vision d'élévation et de recul nécessaire. Les personnages acquièrent alors leur noblesse totale. Puvis de Chavannes se fut montré plus franchement idéaliste, traitant le même sujet. La joie des étés qu'il aima traduire, la grâce profane des filles qu'il sut si bien faire danser dans le soleil, ne peuvent entièrement abandonner Maurice Denis quand il peint des saints. Une admirable esquisse de Nativité, dans laquelle, au grand scandale d'une vieille dame, le Jésus des légendes est emmaillotté, prouve très malicieusement comment la Vierge, tendrement penchée, n'est que la mère triomphante, berçant un petit qui n'a rien de divin.

Je comprends très bien l'inquiétude des dévots à imaginer Maurice Denis décorant leurs chapelles. Qu'ils se rassurent. C'est Genève qui doit hériter de la belle composition du peintre. Genève, la très protestante Genève, cela fait songer.

LES APPRENTIS DU XXe

Par un carton fort bien décoré, les apprentis du XXe nous convient à l'exposition de leurs travaux.

C'est à la mairie de la place Gambetta ; où déjà l'an dernier eut lieu l'exposition, que les résultats de l'œuvre du XXe arrondissement sont mis sous les yeux de tous. Depuis le mois d'octobre 1914, date à laquelle les premiers ateliers d'apprentissage s'ouvrirent, l'œuvre balbutiante a prospéré. Péremptoirement maintenant, elle démontre que le salut de la belle industrie est dans l'éducation de l'apprenti.

Plus de deux cents élèves travaillent et produisent surveillés par des professeurs experts.

L'enseignement s'adresse aux filles, aussi bien qu'aux garçons. Ce ne sont plus là ces travaux d'agrément simplement destinés à faire briller les écoliers, le jour de la distribution des palmarès. Les apprentis du XXe n'auront pas, au sortir d'une école munis de connaissances superficielles, à errer à la recherche de leur véritable vocation.

Dans les douze ateliers où ils se forment, les apprentis apprennent, au sens entier du mot, le métier qu'ils exerceront. Assez d'ouvriers attachés seulement au salaire et ayant perdu tout amour pour la belle tâche. Pas mal de gens nous promettent des aubes nouvelles, c'est bien. D'autres se sont mis à la besogne tout simplement, et nous mieux.

On doit aller visiter l'exposition de la mairie de la place Gambetta, ouverte jusqu'au 23 juillet. En 1915, il y avait là une promesse. Cette promesse a été tenue et fort bien tenue.

Il faut en féliciter très sincèrement M. Karcher, le dévoué maire du XXe, et ses collaborateurs, M. Henry Prêté, secrétaire général du comité des cours, et les professeurs qui avec tant d'intelligente activité, mettent leur savoir à la portée des jeunes intelligences dont ils guident l'éveil.

Fanny CLAR.

LA MUSIQUE

Les Prix de Rome depuis cent ans

Ce qu'ils sont devenus

De tous les arts, celui qui parle le mieux à l'âme populaire est, sans conteste, l'art musical, et cependant son entrée dans l'œuvre du Prix de Rome, fondée par Colbert, ne s'est faite qu'en l'année 1803.

Les bases de l'institution dite des « Prix de Rome » furent jetées en 1663 et reçurent une immédiate exécution. L'architecture, la sculpture et la peinture étaient seules représentées.

La gravure n'y fut jointe que beaucoup plus tard. Ce fut trois ans après, en 1666, que le grand Colbert, toujours soucieux d'augmenter le patrimoine artistique du pays de France, servant en cela les intérêts du Roi-Soleil en même temps que ceux de tous les Français, signa l'ordonnance qui réglait définitivement l'institution des Prix de Rome et la présentait à l'agrément du Roi.

Dans l'esprit du ministre de Louis XIV, cette création d'une académie dans Rome, qu'à cette époque on pouvait considérer comme un des berceaux de l'art, un centre propre à développer chez l'être puissamment doué toute conception de Beauté, ouvrir ses yeux, son cerveau ou son cœur, suivant le siège de son artistique sensibilité ; cette création était destinée à doter la France d'une pépinière d'artistes capables de porter bien haut et partout le renom de l'art et du goût français.

Il faut croire que le règlement établi par cet homme éminent était parfait, puisqu'il ne fut jamais changé. Il faut aborder l'époque de la grande Révolution de 1793, pour voir porter la main sur cet Institut, par des Vandales qui n'étaient pas, hélas ! à leurs débuts, pour trouver un décret de la Convention du mois d'août 1793, supprimant l'Académie des ci-devants à Rome.

L'artiste épris de son art, vivant au-dessus de ces luttes de classes, de partis, de politiciens prêts à s'envoyer mutuellement sous le couperet de Guillotin, ne trouvait pas grâce devant eux.

On cite l'exemple d'un peintre qui, désigné comme suspect au gouvernement révolutionnaire, ne dut la vie qu'à sa présence d'esprit. Un ami l'ayant prévenu de la dénonciation, l'artiste eut le temps de brosser un Marat, et ce tableau, témoignage de ses sentiments républicains, le sauva de la sinistre charrette !

Passé l'orage, le calme revint.

Le Directoire, par décret du 3 Brumaire an IV (25 octobre 1795), rétablit l'Académie de Rome, que les pensionnaires n'avaient, du reste, pas abandonnée pendant la période de troubles et de sang que la patrie venait de traverser ; il institua même, l'année suivante, *le concours* ; tel il subsiste encore de nos jours, alors qu'à l'époque royale, les pensionnés étaient désignés au choix.

Etait-ce mieux ainsi ? C'est ce que nous allons examiner plus loin.

Lorsque les musiciens furent admis, avec juste raison, au groupe artistique de l'Académie de Rome, celle-ci était installée depuis seulement deux ans à la Villa Médicis, qu'on avait échangée contre le Palais Mancini ou de Nevers, que l'exiguité des locaux rendait impossible et qu'on avait quitté en 1801.

C'est donc à Napoléon Ier que la musique est redevable de son admission parmi les pensionnaires de la villa romaine.

Entre deux campagnes, l'homme de guerre devenait le protecteur des arts et des lettres, il oubliait les batailles et ne dédaignait pas de s'intéresser à nos artistes.

On pourrait se demander si vraiment ce génie de la destruction ne possédait pas dans un repli du cœur quelque sensibilité, quelque coin moins cuirassé par où se soit, avec la musique, glissé l'oubli des heures vécues parmi ses troupes.

Après Austerlitz, alors que le pauvre Cherubini, qu'il ne pouvait sentir par suite d'un mot d'esprit impardonné, avait dû gagner Vienne, en 1805, pour faire vivre sa famille, on le vit, lui, le foudre de guerre, prier celui qu'il avait toujours traité dédaigneusement, malgré son grand talent, de diriger quelques concerts en son honneur.

Malgré ses preuves, je ne puis supposer à notre premier Empereur le cœur sensible d'un musicien, et pourtant il y eut un Néron !!

Soyons reconnaissants à Bonaparte de son geste qui permit peut-être de doter notre France de quelques musiciens illustres, alors que jusqu'à ce jour nous avions vu Glück et Mozart prendre parmi nous une place trop importante.

On pourrait chercher les raisons qui sous la royauté empêchèrent l'assimilation des musiciens aux artistes leurs frères, et leur admission à l'Académie de Rome. Lully, et plus tard Rameau, avaient suffisamment travaillé en faveur de l'art lyrique et dramatique français pour qu'on songeât à favoriser l'instruction de leurs élèves. L'art musical remonte aux temps les plus reculés de l'histoire et ne pouvait décemment être par nos rois considéré comme un art secondaire.

La musique, en effet, se rencontre comme la sculpture chez tous les peuples. Les philosophes de la Grèce, ce berceau de l'art antique, la regardaient comme la compagne de toute éducation depuis l'enfance jusqu'à la vingtième année.

Platon, Aristote ou Plutarque en prescrivaient l'usage. Epaminondas la possédait à fond. Thémistocle était déconsidéré parce qu'il l'ignorait et Socrate, vieux, l'apprenait pour combler ce qu'il considérait comme une lacune.

La musique fut dans l'antiquité la sœur de la sculpture et tout le prouve. Ne voit-on pas les législateurs l'admettre dans les temples, dans les fêtes, les repas, les combats ? Puis c'est Eschyle, Sophocle ou Euripide, l'introduisant dans leurs œuvres. On la voit prendre à cette époque une place prépondérante dans les compositions théâtrales. Partout elle fut en honneur. Périclès institua les Panathénées, où se célébraient les joûtes de la musique. On la trouve encore dans la fête des jeux à Olympie et pour montrer le respect qui entourait cet art, faut-il rappeler que Timothée fut condamné à retrancher quatre cordes qu'il avait ajoutées à sa lyre ayant par cette innovation offensé la majesté de l'antique musique ?

C'est toute la Grèce qui nous transmit cet art que les Romains ne surent pas entretenir et nous devons sans doute à l'Eglise romaine d'avoir conservé quelques traditions avec la majesté de ses œuvres, de ses chants liturgiques.

Mais revenons à l'Institut de Rome.

Ce n'est qu'à partir du commencement du dix-neuvième siècle que des musiciens furent envoyés en qualité de pensionnaires en la capitale italienne. Vu l'évolution musicale qui s'est produite au cours de ce siècle nous ne parlerons pour le moment que de ceux qui furent primés dans la première moitié. Nous prendrons les cinquante premières années.

L'art musical a marqué au courant du siècle deux étapes nettement distinctes. Nous trouvons, aux chaires d'enseignement de notre Conservatoire, des musiciens de valeur dont les œuvres, par suite de cette évolution, vieilliront rapidement.

C'est Méhul, Gossec, Cotel, Berton, Cherubini, Lesueur, les meilleurs de nos compositeurs de l'époque. Qui donc sortira de leurs classes imposant ses productions lyriques à l'attention des foules ! Quels seront ceux appelés à l'honneur de continuer les traditions du maître qui les formèrent ?

Oh ! les noms passent rapidement sous l'œil attentionné qui cherche à découvrir un « Maître ». Cependant, en 1812, voici Hérold ; 1813, Panseron ; 1819, Halévy ; 1830, Berlioz ; 1832, Ambroise Thomas ; 1839, Gounod ; 1840, Bazin ; 1841, Maillart ; 1844, Victor Massé ; 1848, Duproto. Tels sont à des titres plus ou moins grands ceux dont le public a pu retenir les noms, ceux qu'il peut connaître.

Est-ce à dire, que parmi les lauréats de ces 50 premières années, il n'en est point d'autres ayant des droits à l'attention ?

On peut répondre affirmativement ; mais ceux-ci, qui ne représentent encore qu'un nombre très restreint, sont absolument inconnus de celui qui n'est pas versé dans l'art musical ou n'est pas lui-même un musicien. Or, il faut se placer au point de vue de la généralité et non pas vis-à-vis d'une classe restreinte de lettrés ou d'artistes enseignants.

Parmi les cinquante Grands Prix de Rome — car nous ne touchons pas aux seconds Grands Prix — il n'est guère que les noms que nous venons de citer, qui, comme compositeurs, s'imposent à l'attention de la France entière et quelques-uns à celle du monde entier.

Si nous établissons une statistique, à côté des dix compositeurs précédemment cités, nous trouverons une autre dizaine de Prix de Rome qui se vouèrent au professorat, mais ne produisirent que fort peu de choses au point de vue de la composition musicale. On trouve d'eux des traités d'harmonie, des livres d'enseignement et quelques petits actes sans succès. Tels furent : Dourlen, de 1805 ; Benoist, de 1815 ; Leborne, de 1820 ; Rifaut, de 1821 ; Ermel, de 1823 ; Barbereau, de 1824 ; Elwart, de 1834, qui fit des compositions religieuses ; Batiste, de 1840, connu surtout par un solfège ; il avait été Prix de Rome avec Bazin. Ce dernier fit son chemin.

Dans ces huit lauréats, deux n'eurent vraiment pas de chance et eurent à lutter contre les nécessités de la vie ; c'est ainsi que Leborne, après quatre œuvres, qui n'obtinrent qu'un succès fort médiocre, fut heureux en 1830, de trouver au Conservatoire une classe d'enseignement. C'est Ermel, donnant à Vienne une ouverture qui obtient un certain succès et faisant à Paris de vains efforts pour avoir le moindre livret d'opéra-comique et courant non moins vainement après les directeurs pour se faire jouer. Il ne le fut jamais.

Désespéré, il se fit professeur de piano.

(A suivre.)

Le Bonnet Rouge économique

AVANT LA DERNIERE GERBE

Les Révolutions dans les champs

Une naissance dans la nuit des siècles. — Récits merveilleux de l'antiquité. — Les jolies coutumes qui s'en vont. — Ce que récoltait une grosse ferme d'autrefois. — Comparaison avec le présent. — Ceci tue toujours cela. — Les fléaux qui ne sont pas invincibles. — Les antithèses de la nature.

La saison des moissons bat son plein, et bientôt la dernière gerbe entrera dans les granges. N'est-ce point l'occasion d'évoquer les récits merveilleux, transmis de génération en génération, et dont la plante, mère du pain, est devenue l'inépuisable sujet ? L'imagination des hommes a paré les origines du blé des plus gracieuses légendes, mais la vérité échappe à toutes nos investigations ; la divine céréale nous est venue dans la nuit des siècles et rien au monde ne peut faire supposer le lieu béni de sa naissance.

Il n'en est pas de même pour le maïs ou le riz, la vigne ou l'abricotier, qu'on retrouve à l'état sauvage avec toutes les autres plantes alimentaires. Ceux-là nous décèlent leur pays natal, nous savons approximativement à quelle époque remonte leur usage. Nul ne pourrait en dire autant du blé dont l'histoire fut encadrée, dès la plus haute antiquité, entre des personnages mythologiques : Cérès et Proserpine, Pluton et Triptolème.

Mais laissons la fable, les produits de riantes imaginations, les féeriques récits des anciens âges, pour aborder la réalité des faits qu'ils soient d'hier ou d'aujourd'hui. Un seul subsiste : c'est que les jolies coutumes du passé sont demeurées presque, jusqu'à ce jour, intactes au fond des campagnes, et l'on peut dire que, seuls, le scepticisme moderne et l'industrialisme à outrance sont capables de les détruire. Mais ils ont commencé...

En effet, de tous temps, il était d'usage, la besogne accomplie, de se réjouir et de prier. Naguère la fin de la moisson était fêtée par des festins, des danses, des chants, des hymnes. La dernière gerbe, dans l'Europe entière, était l'objet de soucis, de soins partiouliers, d'attentions spéciales : le Dauphiné avait ses traditions, la Bourgogne avait les siennes ; toutes se résumaient dans un cortège fleuri, enguirlandé, où les jeunes filles, couronnées de bluets et de coquelicots, étaient reines ; bannières, rubans, drapeaux clapotaient au vent ; l'oie, le dindon, le bœuf, faisaient les frais de ces réjouissances.

Quelques pays particulièrement pieux comme la Bretagne, la Vendée, la Haute-Loire, entouraient le retour de la moisson, de cérémonies religieuses, d'offrandes en l'église du village, de messes solennelles où personne ne manquait. L'Eglise, d'ailleurs, aux siècles derniers, présidait, non seulement au retour de la dernière charrettée, mais au premier coup de faucille. Car, en ces temps, lointains déjà, où la faulx et surtout la machine étaient insoupçonnées, on ouvrait le « ban ». Nul se fût permis de commencer avant cette heure solennelle.

Si les instruments étaient primitifs, si les coutumes étaient naïves et si l'on y était fidèle partout, c'est que les champs de blé étaient moins nombreux que maintenant. La récolte de la France a plus que décuplé ; elle atteint aujourd'hui 120 millions d'hectolitres ; elle les dépassera demain. Cela fait que ni les disettes, ni les famines ne sont à craindre désormais. Le blé peut être cher, en raison d'une moisson plus ou moins défectueuse, il y en aura toujours pour tout le monde.

Mais examinons les changements dans la quantité produite par les fermes. Un ouvrage qui date d'un siècle et quart, me dit : « Les moissonneurs vident leurs tabliers pleins d'épis dans de grands sacs de toile qui se ferment comme une bourse et qui contiennent huit à dix tabliers. Une quarantaine de sacs suffisent pour la plus grosse ferme : on peut en mettre une douzaine sur une charrette et cette douzaine équivaut à une douzaine de gerbes ».

Les sacs avaient pour but d'éviter la perte des grains. Mais calculons : douze douzaines de gerbes en font 144. Les quarante sacs composant trois fois cette quantité, cela fait 144 x 3 = 432 gerbes. Mettons quatre cent cinquante. Le plus humble des cultivateurs, n'eut-il qu'un âne pour cultiver ses terres, récolterait une quantité au moins égale, sinon supérieure, à celle des plus « grosses fermes » du siècle dernier.

Il est vrai que la façon de faire les gerbes n'était pas non plus la même que celle de notre époque. Il était rare de voir couper les épis au ras de la terre. On les sciait par le milieu pour éviter d'emporter les herbes. Le reste était repris plus tard, ou brûlé, ce qui était infiniment plus radical.

Il suffit aujourd'hui de prêter l'oreille dans les plaines pour se rendre compte de la révolution qui s'est accomplie. Le bruit des moissonneuses-lieuses emplit l'air, car la moissonneuse a pénétré jusque dans les plus humbles campagnes, dans les petites exploitations agricoles, détrônant à son tour la faux, simplifiant la besogne, évitant les fatigues et les sueurs aux ouvriers de la terre, dont le sort s'améliore singulièrement plus que celui de l'ouvrier de nos usines ; ce qui n'empêche point, hélas ! le dépeuplement de nos villages.

Toutefois maintenant, comme jadis, le beau temps est nécessaire pour la moisson, depuis sa germination jusqu'au moment de son passage au pétrin, le blé a de nombreux et redoutables ennemis qu'il importe de vaincre. Nous allons donc aborder pendant une minute le problème de la conservation du grain.

Les moissons sur pied ne sont point seulement menacées par les intempéries, sécheresse ou pluies prolongées gelées ou grêle. D'autres fléaux les guettent, et, en toute première ligne, il faut placer ce petit papillon gris que les savants appellent « alucita ». Cet insecte si bénin d'apparence, comme tous les insectes, ne dépose ses œufs que là où les larves, éclosant, sont capables de vivre, de grandir et de s'engraisser. Le moment de la ponte arrive précisément lorsque les blés, en remous sous la brise, prennent les teintes blondes ou vieil or, qui indiquent la maturité prochaine ou complète. Le petit papillon gris arrive, se pose sur les épis et, dans chaque grain, loge un œuf. Il répète cette opération de cent vingt à cent cinquante fois.

Dès que la moisson est engrangée, tous les œufs microscopiques vivent ; de chacun sortira une espèce de larve, petit ver minuscule qui se nourrira de gluten et deviendra, l'année suivante, papillon gris à son tour.

Les charançons, eux aussi, font une grande consommation de blés engrangés. Heureusement on a remarqué que ce vilain insecte, sans périr par le froid, affectionne particulièrement la chaleur. Cette particularité permet aux cultivateurs de tendre des pièges qui ne manquent jamais leur effet, bien qu'ils soient d'une simplicité enfantine. Il n'y a qu'à réunir, en un ou plusieurs tas, le grain. Le soir on le recouvre de peaux de mouton, en ayant soin de tourner la partie fourrée, du côté du grain. De bonne heure, le matin, on relève ces peaux avec précaution ; on les emporte dans la basse-cour ; on les secoue sous l'œil perspicace et le bec sûr des poules. Ils ne tardent guère à être dévorés.

Comme le charançon adore les refuges étroits il se blottit entre les planches des greniers, qui sont ordinairement mal jointes. C'est là qu'il est aisé de l'attraper au moment opportun ? Il n'y a qu'à enduire ce plancher d'une légère couche de bitume ou de chaux, de manière que les intervalles, si restreints qu'ils paraissent, ne soient pas épargnés.

La conclusion de cela, c'est qu'on a tout avantage à battre rapidement son blé, à le moudre le plus tôt possible, ou à le mettre en serre en le comprimant, si cette opération est susceptible d'être effectuée. Moins il y a d'espace, moins il y a de prise pour l'ennemi. Les capitaines au long cours connaissent à merveille ce précepte, qu'ils appliquent rigoureusement. La farine qu'ils ont à bord doit être préservée des attaques de la vermine ; c'est pour la préserver qu'ils la livrent à la compression.

Il existe encore un moyen efficace, radical, pour exterminer les insectes du blé ou de l'orge engrangés : il consiste à passer le grain au four. Ni les larves, ni les œufs ne résistent à cette opération. Malheureusement les germes ne résistent pas non plus. Ce moyen n'est applicable que sur les blés destinés au moulin ; il n'ôte en rien la qualité du pain. En mangeant les galettes toutes chaudes, on peut chanter la gloire de Cérès et celle de la nature, qui n'a pas craint de loger le ver dans le fruit et de mettre, dans son amour profond de l'antithèse, toujours une affliction à côté des choses les meilleures.

Louis DAUVE.

LES TARIFS DE L'EXPORTATION

Pour les Négociants EXPÉDITEURS

Si vie est chère, les grandes Compagnies de transport y sont peut-être pour quelque chose. Que ce soit à leur insu, je veux bien le croire. Toutefois, qu'il s'agisse des chemins de fer ou des compagnies maritimes, il est difficile d'admettre que l'écho des doléances de la production et du commerce ne soit pas monté en haut lieu, chez ceux qui peuvent prendre des décisions nouvelles et annuler les décisions anciennes, quand elles sont préjudiciables, non pas seulement à l'intérêt particulier, mais à l'intérêt général, comme c'est le cas le plus ordinairement.

On a vu ce que disait M. Capgras, président d'un très important Syndicat du Midi, au sujet des expéditions individuelles et des groupages impossibles, qui, seuls, pourraient permettraient l'obtention des tarifs les plus avantageux. Il y a longtemps que la même réclamation est formulée par les producteurs isolés et négociants-exportateurs d'Algérie. Mais c'est bien inutilement. Le poids obligatoire, on le sait, est de 5.000 kilos. Seuls, les syndicats agricoles peuvent réunir une pareille quantité de marchandises. Quand nous disons : seuls, c'est une façon de parler, car il y a les grandes sociétés.

Il s'en suit que le petit producteur est traité défavorablement, comparativement au grand. Il ne peut nullement profiter des tarifs spéciaux G.V. 14.114 et autres. Il en est de même du petit commerçant qui se fait expédier des denrées, et c'est pourquoi toutes les sociétés d'alimentation qui, sur ce point comme sur d'autres, ont une diminution de frais, sont à même de vendre à meilleur compte que le boutiquier d'en face. On peut donc affirmer carrément que lorsque le petit commerce aura disparu, les Compagnies de transport — et même le Ministère des Travaux Publics auront une part de responsabilité sérieuse dans cette disparition.

C'est du jour au lendemain, pour ainsi dire, que les usages établis ont été modifiés et que les tarifs homologués ont été supprimés. Il ne s'est pas trouvé au Parlement de nombreux soutiens pour les petits, parce que, dans le cas qui nous occupe, leur cause est demeurée incomprise. C'était cependant leur droit, que MM. G. Gérente, Colin et Broussais défendaient en demandant l'abaissement des tarifs pour toutes les denrées dont le poids à l'expédition mille kilos à moins que l'on ne leur permette de profiter du groupage. Ce fut en vain.

Le résultat des mesures du P.-L.-M. fut celui-ci : il se fonda aux environs d'Alger deux syndicats agricoles pour permettre à leurs adhérents de jouir du groupage. Mais les négociants-expéditeurs qui ont également formé un syndicat et qui sont, par définition, exportateurs en gros, ne peuvent plus jouir du bénéfice des tarifs spéciaux établis, expressément pour eux, autrefois. Ironie des choses !

C'est une iniquité. Les négociants-exportateurs sont une catégorie d'honorables commerçants qui sont appelés à disparaître. Ce qu'il y a de plus intolérable, c'est qu'il y a, dans les syndicats agricoles, bénéficiant des tarifs établis, des producteurs achetant toute la récolte de leurs voisins et trouvant le moyen d'échapper à la patente, alors que les négociants-exportateurs pratiquent exactement de la même façon, mais en payant, eux, la patente.

Au surplus, il est d'autres raisons pour que les pouvoirs publics ne se désintéressent point de ces braves gens dont j'ai vu des lettres absolument navrantes, pleines de doléances et d'exposés de ruines. Jamais ils n'ont cessé de faire des avances considérables de semences et d'argent à la plupart des maraîchers leurs clients, pour leur permettre de récolter ; ils ont ainsi contribué, dans la mesure la plus large, à l'extension de la production maraîchère. Ils en sont bien récompensés.

On peut dire que leurs bienfaits se sont étendus sur neuf dixièmes des 600 jardiniers ou viticulteurs des environs d'Alger, n'offrant de crédit que par leurs relations avec les négociants-exportateurs qui paient, de date immémoriale, aux cours du marché, quelquefois même à un cours supérieur à ceux de la Métropole. Ces jardiniers, si travailleurs et si besogneux, attestent qu'ils sont eux-mêmes, dans les circonstances présentes, tout aussi victimes que le sont les artisans de leur prospérité, atteints par le P.-L.-M.

Les commerçants et producteurs de la Métropole sont moins touchés que ceux d'Algérie par cette situation. Ils n'ont aucune peine à s'affilier aux syndicats agricoles qui y gagnent des membres, et qui existent dans tous les centres de production. Beaucoup ne se sont même constitués que dans le but de faire bénéficier leurs adhérents des tarifs de groupage.

Les commissionnaires de toutes sortes, les expéditeurs à titres divers sont reçus dans ces syndicats, à bras ouverts parce qu'on sait que sans eux la culture ne profiterait pas de prix de vente aussi rémunérateurs. Ils se moquent donc d'un état de choses qui tue leurs collègues d'Algérie.

Chaque région, ici, fournit des primeurs de saison : Hyères, Perpignan donneront des légumes en mars-avril ; Barbentane, Châteaurenard, en mai-juin ; ce même mois, Cavaillon commencera les cerises ; en juillet, la vallée du Rhône donnera des pêches ; en août, ce sera le centre de la France ; pendant que Villeneuve-les-Maguelonne commencera le raisin ; Montauban, Moissac continueront, en septembre. Les pommes, les noix attireront l'expéditeur français vers la Corrèze ou l'Isère, en octobre et novembre, quand ce ne sera pas sur les confins italiens ou suisses.

Celui qui veut travailler se déplace. En Algérie, celui qui veut travailler, faire son métier convenablement, est contraint à rester sédentaire.

En effet, la région algérienne fournissant des primeurs depuis octobre jusqu'à fin août, le mois de septembre, seul, pourrait fournir des vacances aux expéditeurs ; mais c'est en septembre qu'arrivent les semences de pommes de terre.

Comme il n'y a pas d'opposition d'intérêts — on l'a vu plus haut — entre le producteur-exportateur et le négociant-expéditeur, facteur important dans l'exploitation de notre richesse agricole, il est indispensable qu'il obtienne, lui aussi, l'écoulement facile de ses produits.

La Compagnie du P.-L.-M. sait très bien s'adresser à l'esprit commercial, au sens des affaires des négociants-exportateurs, lorsqu'elle a une initiative, une innovation à tenter ; elle leur doit donc bien, en retour, un peu plus qu'une considération platonique.

Il faudrait en revenir au bon vieux temps, mais c'est du ressort du Ministère des Travaux Publics qu'est la décision.

Un retrait de décret nécessaire

On réclame depuis très longtemps le retrait de certains décrets, interdisant l'entrée des moutons étrangers de certaines provenances, et aussi *l'abaissement des droits de douane sur les ovins importés vivants*, droits qui sont à peu près prohibitifs.

Il faudrait faire de grands efforts pour reconstituer nos troupeaux ovins, et, malheureusement, on ne fait rien.

Tout le monde en supporte cependant les conséquences.

L'intendance militaire avait besoin, au moment de l'application de la loi de trois ans, de 1.780.000 kilos de laine à matelas, pour pouvoir coucher, au mois d'octobre, les 200.000 hommes de supplément.

Notre troupeau national ne pouvait guère, dant l'état où il se trouve, fournir qu'environ 5 à 600.000 kilos de laines convenables à la matelasserie. Nos colonies du Nord africain pouvaient ajouter à ce chiffre environ 5 à 600.000 kilos encore. Pour le surplus, il fallait, il fallut faire appel aux laines d'Espagne, de Portugal, des Indes, du Levant, et payer très cher.

L'administration militaire était très embarrassée ; elle payait les hauts prix.

Ce sont les étrangers qui profitent le plus des cours élevés, sans compter que tous les matelassiers et litiers sont obligés de payer la laine à matelas beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire, et que *nous tous, en France, en supporterons les conséquences, comme toujours, du reste.*

Mais ce qu'il importe de savoir, c'est la raison qui motiva cette situation — situation qui continue, est-il besoin de le dire. C'est un arrêté qui prohibe, depuis plus de dix ans, l'entrée en France des moutons espagnols. Cet arrêté fut pris, à cette époque, en raison de la fièvre aphteuse qui sévissait au-delà des Pyrénées. Bien entendu, la fièvre aphteuse a passé. Mais l'arrêté subsiste. Il devait être provisoire : on l'a rendu éternel.

Et voilà pourquoi la viande de mouton risque de devenir un luxe. Qui donc fera le geste nécessaire qui serait aussi agréable au consommateur qu'à l'industrie des laines ?

On attend que ces considérations apportent un changement à la situation.

G. N.

AUX HALLES

On nous communique l'ordre du jour suivant :

« Les employés et employeurs des halles (section des fruits et primeurs), réunis le mardi 11 juillet 1916, au nombre de 500, salle du café Persan, boulevard Sébastopol. Après avoir entendu les explications sur les démarches faites auprès de M. le préfet de police, pour la fermeture des Pavillons et maisons de commissions, ne pouvant compter sur une décision favorable, sont résolus à prendre ce repos absolument indispensable, et dont la population parisienne, n'aura aucunement à souffrir, prennent l'engagement de ne pas se rendre à leur travail, les lundis, à partir du 17 juillet.

Avez-vous besoin d'un renseignement ?

Vous pouvez le demander au *Bonnet Rouge*

Il est répondu à toutes les lettres, soit par courrier, soit dans le journal sous la rubrique : **RÉPONSE AU LECTEUR.**

POUR LES LOYERS

Pour les questions d'ordre juridiqu

POUR LES CONTRIBUTIONS

Une permanence est établie les mardi et samedi, de 10 h. 1/2 à midi, 14, rue Drouot.

Les réponses aux demandes de renseignements écrites sont publiées tous les jours, en deuxième page, sous la rubrique :

"LA DÉFENSE DES LOCATAIRES"

Pour toutes les autres questions

Une permanence est établie les lundi, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures, à la Rédaction du *Bonnet Rouge*, 142, rue Montmartre.

Tout ce qui concerne la Rédaction *du* BONNET ROUGE *(copie, communiqués, avis de réunions, informations, etc.) doit être adressé* 142, *rue Montmartre.*

Le Rôle et l'Avenir des Coopératives

(Suite et fin)

M. Georges Deherme, au sujet de l'union des coopératistes de l'action de son comité central, dit justement :

« A cette âme il fallait un corps, sur l'initiative de M. Daudé-Bancel, 28 sociétés instituèrent l'office coopératif de renseignements commerciaux. Simple courtier bénévole d'abord, l'office devient commissionnaire, en 1905. Il ralliait alors 385 sociétés, et le total de ses opérations atteignait un million de francs. C'est en 1909, seulement qu'il s'est transformé en une coopérative de gros, — et déjà le chiffre de ses affaires dépasse 2 millions de francs. Actuellement, la coopérative de gros a des succursales et dépôts à Bordeaux, Lyon, Brest, Narbonne, Tours, Arçois (Deux-Sèvres), — outre son siège social à Paris, 1, rue Christine. Elle a été constituée par une société anonyme à personnel et capital variables. Les actions sont de 25 francs et rapportent un honnête intérêt de 5 p. 100. Un tel placement est à signaler à ceux qui auraient l'intelligent désir de participer à une œuvre sociale aussi éminemment utile. Je ne me fais aucune illusion, d'ailleurs, sur le résultat d'un tel appel. La Charité et la Philanthropie, plus ou moins sincères, recueilleront toujours des sommes énormes pour entretenir soigneusement la misère et le vice, mais une œuvre efficace « la seule expérience sociale qui ait vraiment réussi », comme dit l'économiste Claudio Janet, cela n'intéresse personne. »

Mais, patence, le jour viendra, ou cela intéressera tout le monde ; pour cela, il faut, tout simplement, que la politique intervienne de moins en moins dans les affaires coopératives, qu'on n'y fasse pas de la démagogie plus ou moins révolutionnaire uniquement ; que la rivalité ne se manifeste pas en se traduisant par des actes préjudiciables à la chose et à son principe, comme elle s'est manifestée par la fondation de la Bourse des coopératives socialistes, dont le but était de concurrencer le Comité central de l'Union coopérative.

Ce qu'il faut réaliser au contraire, c'est la marche à l'unité, c'est-a-dire vers la concentration définitive, par le développement de plus en plus grand du Magasin de gros et de sa clientèle parisienne et provinciale.

Mais ce but ne sera atteint que si les paroles de M. Daudé-Bancel dans le journal de l'Union coopérative, n'ont plus leur raison d'être consignées dans toute étude sur les coopératives :

« Si les administrateurs et les employés gèrent les coopératives avec nonchalance et sans responsabilité ; si ces hommes ne sont pas compétents ; s'ils ne sont pas réellement et profondément dévoués à l'œuvre commune, nos coopératives tournent mal et finissent même par disparaître lamentablement. C'est le défaut capital des organisations démocratiques, où l'on part généralement d'un principe éminemment faux, à savoir que trente-six incompétences mêmes dévouées, réunies autour d'un tapis vert doivent constituer, par la vertu du pouvoir majoritaire, une compétence et que les employés irresponsables, investis du pouvoir exécutif par une administration souvent incompétente, doivent constituer une responsabilité éclairée et d'un dévouement incontesté.

« Ce principe est absolument faux ; car nombreuses sont les coopératives qui « administrées » par des administrateurs incompétents et « gérées » par des employés irresponsables ne fonctionnent que par suite de la vitesse acquise et sont inévitablement guettées, à la faveur du désordre, du gâchis et d'un je-m'en-fichisme général, par la ruine et la mort ! »

Comment les coopératives de demain ne voudraient-elles pas appliquer les conclusions du rapport de M. Poisson :

1. Répartition des magasins dans un plan d'ensemble ;
2. Spécialisation des services ;
3. Gérance responsable ;
4. Production en commun, magasins de gros et succursales multiples.

La responsabilité ne cessera d'être un mal que, si, comme dans les maisons à succursales, le gérant dépose un cautionnement. Ce jour-là le développement coopératif s'effectuera avec rapidité. La chrysalide aura vécu. Les coopératives montreront que pour ne pas végéter, la condition essentielle est de croître, que tout arrêt dans la marche ascendante vers le mieux équivaut à la régression ; que les coopératives ont sur les grands magasins un avantage marqué, qu'il ne tient qu'à elle d'utiliser en en tirant profit : l'absence d'étalage et de réclame qui diminue d'autant les frais généraux. Comme les maisons à succursales, elles supprimeront autant que possible le coulage, les soldes de rossignols, et cela ne constituera pas le moins clair de leurs bénéfices.

Lorsque toute la puissance d'achat des consommateurs sera groupée, réunie, organisée, nous pourrons envisager l'avenir avec confiance ; la civilisation aura accompli un pas définitif, son progrès suprême peut-être. La fraude aura vécu ; l'atelier malsain aussi ; pour tous les ouvriers de la production et de la répartition, ce sera quant au nombre des heures de travail, quant aux conditions de ce travail, une source de bien-être, de bonheur et de santé qui aura enfin jailli sous le doigt des apôtres capables, éclairés de la coopération présente et de la coopération de demain.

Ce jour luira lorsque les coopératives offriront à l'acheteur tout ce dont il peut avoir besoin ; denrées alimentaires, articles de vêtement, articles de ménage, etc. Elles offriront tout cela le jour où l'unité de direction agissante saura effectuer le groupement des achats, tout en équilibrant sagement la production, l'achalandement avec la consommation, — le jour où comme la Boulangerie de la Maison du Peuple de Bruxelles, elles livreront les marchandises à domicile, — le jour où, comme la Samaritaine, elles reprendront les objets non usagés qui ne conviennent pas, — le jour où leurs administrateurs responsables seront intéressés non pas au bénéfices, ou bonis, mais à la quelte, c'est-à-dire à la vente, — le jour où comme dans les maisons à succursales tout coulage sera devenu impossible en raison d'inventaires sérieux et fréquents.

Le temps n'est pas éloigné où quelque député, adorateur du passé, épris de démagogie puérile et malsaine, se plaindra, au milieu de l'indifférence la plus unanime, comme feu Georges Berry, ou comme un certain Fischel en 1843 « de la fondation des bazars dans lesquels l'acheteur peut se pourvoir à la fois de mouchoirs, de bas, de chemises, d'étoffes de laine et de soie, ce qui a pour effet de ruiner le petit commerce. »

La coopérative écoulera tout cela ; elle y ajoutera le pain, le vin et le saucisson, dans une extension où les frais sont compensés par la multiplicité des affaires et par les avantages inhérents à la plus puissante des concentrations.

Gilles NORMAND.

Ce que dit le public

Pour que le poisson soit abondant

M. F. Messin, président du Syndicat des mandataires à la vente en gros du poisson aux Halles Centrales écrit :

« Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur l'état comparatif des arrivages bruts et des prix de vente depuis 1891 à 1913 — nous ne parlons pas de ceux du temps de guerre trop inégaux — pour nous rendre compte que les envois n'ont point cessé d'être en progression constante sur le marché de Paris, alors même que les prix de vente moyens avaient une tendance à s'améliorer au profit du consommateur.

ETAT COMPARATIF DES ARRIVAGES BRUTS ET DES PRIX DE VENTE
Années 1891 *à* 1913

Années	Montant des ventes	Arrivages en kg.	Prix moyens
1891	24.246.591 55	32.365.091	0 749
1892	23.871.392 25	31.124.342	0 770
1893	23.909.491 95	31.873.631	0 750
1894	24.104.879 25	34.182.494	0 705
1895	24.823.758 41	34.766.096	0 714
1896	25.351.724 85	36.045.339	0 703
1897	25.144.293 90	35.097.044	0 716
1898	26.444.871 66	39.026.103	0 678
1899	27.287.497 95	38.441.203	0 709
1900	30.987.571 75	40.164.960	0 771
Année de l'exposition.			
1901	29.368.006 49	40.741.073	0 725
1902	30.179.893 25	46.192.783	0 653
1903	30.542.259 90	45.182.269	0 673
1904	29.188.535 28	44.429.094	0 656
1905	30.707.370 30	46.721.837	0 657
1906	30.946.561 45	45.801.894	0 675
1907	32.826.388 20	48.521.023	0 676
1908	32.237.188 70	49.918.238	0 646
1909	32.755.660 25	50.885.183	0 642
1910	33.789.398 10	51.106.046	0 661
1911	34.144.545 80	51.927.732	0 657
1912	36.858.291 75	51.927.199	0 709

Au surplus, il ne faut pas oublier que s'il y a de mauvaises ventes, il y en a aussi de bonnes. Il se produit, sur le marché parisien, comme sur tous les marchés, de la hausse et de la baisse ; cela n'empêche point les prix moyens d'être satisfaisants pour le producteur et pour le consommateur.

Si l'on considère la propriété des pêcheries du Nord, de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Angleterre qui approvisionnent Paris, en temps normal, dans une proportion beaucoup plus large que celle de la Bretagne si laborieuse pourtant, on s'aperçoit vite que ce ne sont pas les mauvaises ventes qui entravent la progression de l'approvisionnement de la capitale. Et c'est pourtant l'allégation de certaine Compagnie de chemin de fer. Il faut chercher ailleurs la vérité ; elle est plus particulièrement dans les frais considérables qui grèvent la marée de la côte sud-ouest et, comme l'a dit, justement, M. Gilles Normand dans un article publié autrefois par le *Matin*, le premier de tous les remèdes à apporter c'est l'amélioration des transports, tant au point de vue de la vitesse qu'à celui de la réduction des tarifs.

« La Compagnie d'Orléans, seule, dit-il, peut résoudre le problème. En toute justice il devrait être résolu, parce que le littoral sud-ouest de la Bretagne est dans un trop grand état d'infériorité économique en face du littoral nord, qui expédie sur un parcours moins long, une économie variant entre 30 à 36 0/0. Aucune raison plausible ne justifie cette différence de traitement ; la seule est celle-ci : l'Etat lessert les uns, alors que l'Orléans dessert les autres.

La logique voudrait que, pour une distance donnée à franchir par l'emploi des deux réseaux, les frais de transport soient identiques à ceux afférents à une même distance à parcourir sur un seul réseau par la voie la plus courte kilométriquement. Hélas ! nous devons constater que la logique n'a rien à voir ici, car il en coûte beaucoup plus cher pour amener à Paris la marée provenant d'un port de Bretagne, avec la nécessité du emprunt successif des rails Orléans et Etat, qu'en effectuant semblable trajet, sur le réseau de l'Etat seul.

Un projet de tarification spéciale pour le transport de la marée des côtes bretonnes à Paris prévoyant un abaissement de prix de 25 0/0 sur la tarification actuelle a été soumis à l'Orléans et à l'Etat. C'est le Syndicat des mandataires à la vente en gros du poisson qui s'est chargé de son élaboration et de son dépôt. L'Etat a bien voulu l'accepter... »

L'Orléans l'a rejeté.

Cependant nous persistons à dire que, si l'Orléans consentait à revenir sur sa décision, ses apports sur le marché s'élèveraient d'un seul coup : les expéditeurs réalisant ainsi l'économie réalisée par d'autres. Ce serait bien, il nous semble, la vraie manière de réduire les frais nombreux qui finissent par ne laisser, souvent, qu'un gain trop infime aux pauvres pêcheurs.

C'est une question de justice autant que d'humanité. Et si, en outre, la loi qui régit les Halles Centrales était conçue dans un esprit plus large, ses bienfaits ne tarderaient pas à se manifester ; c'est une augmentation de 30 à 40 0/0 dans tous les *arrivages qu'il faudrait enregistrer*, alors qu'à *l'heure actuelle*, ce que l'on constate c'est une diminution de 30 à 40 0/0 dans certains pavillons, ce qui constitue une différence appréciable de 60 à 80 0/0.

T. MESSIN.
Président du Syndicat des mandataires à la vente en gros du poisson aux Halles Centrales de Paris.

Pour que la viande soit abondante

On nous écrit :

Je vous signale les faits qui ralentissent et même qui amènent l'abandon presque complet de l'élevage en Normandie.

Le paysan, petit propriétaire ou fermier, manque de capitaux : il faut qu'il vende ses produits pour vivre.

Vous connaissez les charges qui grèvent toutes les exploitations agricoles, grandes ou petites, je n'insisterai pas.

Il faut donc que le propriétaire vende tout de suite, en un mot, qu'il fasse de l'argent immédiatement.

Un moyen d'atteindre ce but s'est présenté à lui : la laiterie.

Voilà, en effet, ce qui se produit : les grandes laiteries achètent le lait, et, comme elles travaillent en gros, elles le paient relativement cher. Aussi on n'élève plus — ou presque plus.

Sans aucun doute, le paysan est l'artisan de sa propre ruine, parce qu'il viendra un moment où il ne pourra plus renouveler son troupeau de vaches laitières ; mais que cherche-t-il, pour le moment ? Vivre.

La laiterie l'aide à atteindre ce but, aujourd'hui, je le répète. Si nous prenons des chiffres, nous trouverons, en effet, que la vente du lait est un peu plus avantageuse que l'élevage des veaux de boucherie.

En effet, un veau consomme environ 12 litres de lait par jour et se vend, en temps ordinaire, à trois mois, environ de 100 à 120 francs. Si au lieu d'élever pour la boucherie, on vend le lait, on aura un produit de 117 francs, en se basant sur le prix moyen du lait, soit 0 fr. 125 le litre.

La vente du lait, elle, n'offre pas d'aléa : mort des veaux, maladies, etc... Il s'ensuit donc que le résultat *immédiat* est plus avantageux par la vente du lait, à laquelle il convient d'ajouter le prix de vente du veau, à huit jours, soit environ 25 francs — prix moyen — certains se vendent 50 francs, d'autres 40. 30, 10, 10, suivant les saisons.

Mais résumons-nous :

Vente du veau de boucherie, 100 à 120 francs.

Vente du lait et du jeune veau, 117 francs plus 25 francs, au total 142 francs.

Donc, avantage de 22 francs à vendre le lait.

Voilà un point étudié sommairement. Malheureusement, il est difficile, devant l'éloquence de ces chiffres au résultat immédiat, de faire voir au paysan que son intérêt serait de faire le veau de boucherie, parce qu'il aurait davantage d'engrais, qu'il pourrait mieux soigner ses prairies, leur faire produire plus, en augmentant le nombre de têtes de son troupeau.

A cela, il répondrait : « Peut-être avez-vous raison, mais il faut que je vive, et la laiterie me donne de l'argent tout de suite. »

Je n'ai envisagé que la question du veau de boucherie. Qu'advient-il si nous étudions la question de l'élevage du bœuf ?

Oh ! alors, c'est bien autre chose : « Attendre au moins 20 mois ! » dira le paysan.

Et que lui répondrons-nous ?... Comment vivra-t-il ?... Comment attendra-t-il ?

Pourtant, c'est du bœuf qu'il faudrait — bœuf ou vache, — un animal adulte ! La consommation y trouverait son compte ; les petites bourses auraient, à un prix plus réduit leur nourriture indispensable parce qu'alors il y aurait, sinon abondance, du moins suffisance.

Le veau deviendrait viande de luxe. Soit. Mais le peuple pourrait vivre d'une façon normale.

A la situation actuelle, il faudrait un remède : je crois l'avoir entrevu ; en tout cas, voici comment je pratique :

Le lait produit par mes vaches est écrémé à l'écrémeuse centrifuge. Immédiatement après cette opération, le lait écrémé est distribué aux veaux. Mon troupeau est de 22 vaches, et j'ai 22 veaux à l'élevage.

La crème, transformée en beurre, paie les frais généraux de l'exploitation. Les veaux sont donc de bénéfice net.

En outre, j'ai 20 porcs. Si nous considérons que veaux et porcs ne boivent du lait que pendant quatre mois, en un an j'aurai produit 60 veaux et livré à la charcuterie 60 porcs. Le lait écrémé est très bon pour les veaux destinés à l'élevage, mais n'est pas assez riche pour les veaux de boucherie.

Les porcs, en effet, peuvent partir à l'abattoir quatre mois après leur mise au régime du lait additionné de riz ou de pommes de terre.

Cela s'entend pour les porcs achetés à 4 ou 5 mois. Mais on peut avoir des mères coches et en atteint la même production.

Eh bien ! je crois que c'est la seule façon de faire ; si on pratiquait ainsi, le troupeau français augmenterait vite, et deviendrait suffisant pour l'alimentation française et pour l'exportation.

C'est dans cet ordre d'idées qu'il faudrait orienter les esprits des paysans.

Pour cela, il est utile que le paysan soit conseillé, dirigé, soutenu. Malheureusement, nous abordons la question la plus délicate. Comment soutenir le paysan, pour qu'il puisse attendre la vente des animaux adultes propres à la consommation, et dont le prix comblera les vides ?..

Les caisses de crédit agricole furent peu efficaces parce que tout le monde sait qu'un tel ou un tel a emprunté ; le paysan se cache et n'étale point ses affaires au grand jour.

Au surplus il a peur d'aller de l'avant. Il faudrait que le cultivateur ait l'énergie, l'endurance de se priver de tout pour élever. Il faudrait qu'il puisse attendre deux ans alors il y aurait un roulement établi ; il vendrait à mesure que les jeunes animaux élevés remplaceraient ceux livrés à la consommation.

Je le répète: il faudrait beaucoup d'énergie. J'en sais quelque chose. Là est le seul remède. Peut-être pourrait-on encourager cette énergie ; il y aurait façon de le faire.

Dans certaines régions pour encourager l'élevage du cheval d'armes, on a établi des concours de poulinières.

Peut-être pourrait-on établir une sorte de concours entre tous les agriculteurs de France et dire : ceux qui, petits ou grands auront : 1° le plus grand nombre de bêtes; 2° le plus grand nombre de bêtes à l'élevage, à l'hectare, auront droit à une prime.

Par arrondissement on distribuerait ces primes comme on le fait pour les poulinières dans le sud-ouest. Cela créerait une émulation, l'intérêt du paysan serait en jeu, mais aussi son amour-propre.

Voilà le résultat de quelques réflexions.

Je m'excuse d'avoir retenu longtemps votre attention.

A. B.
Château du Bocage (Orne)

Questions de pommes de terre aux Halles

On nous écrit :

La vie chère est une des questions de la vie qui va, plus que jamais, intéresser tout le monde ; or, la nourriture la plus employée est la pomme de terre.

Comment arrive-t-elle entre les mains du consommateur ? Voici, dans une capitale comme Paris : c'est à la porte d'un marchand de vins aux Halles que M. C..., par exemple, avec d'autres, offre son prix à tous les marchands de pommes de terre qui font le carreau de la halle, ou qui ont des boutiques autour des Halles ou qui sont sous les pavillons des Halles. Donc, première main, M. C... ou les autres ; deuxième main les regratiers du carreau des Halles et leur suite ; troisième main les marchands de la capitale détaillants.

Et vous vous étonnez que tout soit cher, mais c'est logique, voyons !

La strazelle du Nord, bonne pomme de terre à chair jaune, qualité extra, ne vaut, en temps ordinaire, que 80 francs les mille kilos chez le paysan même ; elle en vaut 110 prise à M. C... et à ses amis ; elle en vaut 140 prise aux mains des regratiers du carreau des Halles ; elle en vaut 200 pour le consommateur de détail. Ainsi donc il y a 100 p. 100 de bénéfice pris entre le producteur et le consommateur final

CONTES DU JEUDI

Sœur Saint-Amour

L'amour et la mort sans remèdes

On enseigne à sœur Saint-Amour les besognes professionnelles. Tout d'abord, c'est la description des objets de pansement. Elle étire la charpie, douce au toucher, menue, soyeuse, comme les cheveux qu'elle a perdus. Elle roule des bandes qui entoureront des membres blessés, des corps sanglants, cancéreux, tuméfiés. Elle coupe la tarlatane et les ciseaux en passant dans l'étoffe légère sous la pression des doigts font : « crac! crac! » Et ce bruit la distrait, la fait sourire. Quand, pour aller plus vite elle prend à deux mains le tissu, pour le déchirer, c'est un coup de tonnerre en miniature et filoches miscroscopiques, de vagues poussières se mettent à danser dans le rayon de soleil où elle travaille.

C'est le tour des odeurs, des mauvaises qu'il importe de supporter comme les bonnes. La sœur de charité apprend à respirer l'atmosphère sanieuse des salles où les malades languissent, en attendant la délivrance. Cet apprentissage est nécessaire. Sœur Saint-Amour doit tout savoir : elle qui jamais ne sera mère doit connaître les soins à l'accouchée et ceux au nouveau-né; elle doit veiller au chevet du poitrinaire ou de l'hydropisique comme à celui du vieillard qui s'en va de décrépitude et de sénilité. Combien de répulsions à vaincre, de tremblements à surmonter, de nausées à refouler! La misère humaine, quand ses plaies sont mises à nu, soulève tant de répulsions!

Mais elle voit, dans la besogne de dévouement, un apaisement à ses sens meurtris. Attentive aux préceptes ainsi qu'à la pratique, elle sait déjà enlever un bandage, lotionner une plaie, draîner même quelque purulent foyer. Elle suit le docteur, patiemment, pas à pas, de lit en lit; elle classe dans sa mémoire chacune des ordonnances; elle apprend la douceur exquise, la bonté quintessenciée et couronne les soins qu'elle prodigue, par le réconfort de ses paroles qui entr'ouvrent à l'espérance divine, le cœur évanoui des plus infortunés.

Tour à tour les divers services l'emploient : aux cliniques, elle joue le rôle d'assistante,puis on lui dévolue la garde du coffre roulant contenant la pharmacie. Le rayon supérieur spécialement affecté aux instruments de chirurgie a toute son attention. Les lancettes, les scalpels, les sondes, les pinces dont les mâchoires allongées ont des dents, nickelés, sont froids au toucher et jettent des lueurs pâles dans l'air sombre où ils reposent.

Légère, alerte, la petite sœur se faufile entre les internes qui écoutent la leçon du maître; on la devine plus qu'on ne la voit; c'est une ombre amie, une ombre bienfaisante qui passe. Parfois, elle s'arrête, donne des renseignements, indique les quantités de potion absorbée et contribue, dans une large mesure, par l'exposé de ses observations personnelles, incessantes, à éclairer les diagnostics les plus difficiles. Confiant, le médecin lui donne le contrôle de l'exécution des traitements.

Et c'est une joie pour elle. Dans l'atmosphère mélancolique et poignante des salles d'hôpital, elle rit de ses trente-deux dents et ce rire est comme un écho de fête en même temps qu'un rayon de soleil. Ses malades l'adorent... pour eux, elle n'est pas une étrangère, car peu à peu, toute sa personne a pris l'odeur pénétrante et spéciale de l'air qu'ils respirent. Sa santé, sans en être ébranlée précisément, a dû cependant se plier à l'acclimatement. Son teint a pâli; son épiderme s'est lissé, aminci, sensibilisé, dans ce renfermé où des fleurs se faneraient. Ses traits, un peu tirés, ses yeux, cerclés de bistre, son menton plus accusé en raison du pincement continu de la bouche qui ne doit pas dire tout ce que l'esprit pense, son front plissé par la méditation, tout contribue à lui donner un caractère de résignation et d'endolorissement qui la rend doublement chère au malade qui l'examine.

Mais hélas! ici comme ailleurs, le revers de la médaille existe. Cet héroïsme qui se roule dans les ordures de l'humanité malade est insuffisant encore pour paralyser les sens et tuer la chair. Les plaies et les sanies ne font pas aimer, certes, l'existence, mais elles n'en dégoûtent pas non plus, car on sait bien que par delà les murailles abritant ces laideurs, il existe encore des joies, des vigueurs et des beautés.

Que ne pouvait-elle rencontrer là, la décrépitude prématurée qui l'eût éloignée de tout ce à quoi elle rêvait en la rapprochant peut-être de Dieu!... Il lui sembla que son vœu était en voie d'exaucement, quand l'autorité supérieure la fit passer subitement de la salle des blessés dans le service des vieillards gâteux, ramollis, cacochymes, frappés de démence sénile. Pauvres êtres, ils ne sont plus que d'immondes animaux; en bavant, ils riaient de leur rire sans dents, à sœur Saint-Amour qui les nettoyait. On eut dit des enfants à qui la nourrice, à demi-maternelle, enlève la couche maculée.

Assurément c'est là pour les sens une école d'apaisement. La vue de ces sexes étiolés, fanés et salis n'incite pas à la lubricité. Aussi, sans péché, la vue en est-elle permise. Les yeux se détournent, pleins de l'inanité des choses, de la brièveté du temps où la femme peut jouir de l'homme, où l'homme peut se réjouir des baisers de la chair et des gâteries de la richesse.

Son travail était de tous les instants du jour et de la nuit; elle sentait toute sa responsabilité engagée parmi ces machines irresponsables; elle s'ingéniait, — peine perdue, — à infuser un peu de raisonnement à tous ces cerveaux en enfance. Là, elle vivait donc, somme toute, relativement heureuse.

Un événement insignifiant, un jour, la plongea dans un grand trouble. Le médecin avait laissé,sur le pied du lit d'un malade, son livre, son manuel, son guide. Sœur Saint-Amour l'avait pris, mis en sûreté, pour le rendre le lendemain au praticien. L'idée ne lui était pas venue tout d'abord de l'ouvrir malgré le grand désir de savoir dont elle se sentait hantée depuis qu'elle était à l'hôpital. Mais la nuit, comme elle ne dormait pas, parce que toutes les demi-heures il fallait verser la potion d'un des malheureux étendus là, sur un des vingt-quatre lits, ne parlant pas, désœuvrée, il lui vint l'idée de feuilleter l'ouvrage. Elle tomba sur ces lignes qu'elle dévora d'un coup d'œil :

Abstinentia Veneris præternaturalis.

« L'homme mûr ne peut rester sain sans goûter de temps à autre l'amour physique. La privation de cet amour détermine un empoisonnement dont les symptômes ordinaires sont le viol, l'onanisme, la pédérastie, l'amour lesbien, la sodomie, l'hystérie, la nymphomanie, les psychoses, la pléthore des maisons d'aliénés... »

Haletante, elle ne comprenait pas, elle cherchait la signification de tous ces mots.

Elle la trouva. Affolée, tournant la page plus loin, elle lut :

« Si la raison intimidée fuit la grâce, l'amour, d'une main sûre et puissante, attire l'homme vers la femme; et si la jeune fille timide a le courage d'oser fuir, l'amour l'attire violemment vers le bien-aimé. En dépit des simagrées des philosophes, l'amour demeure l'aurore de la vie. Contre l'amour et la mort, il n'existe pas de remède.

.....

Cette nuit-là, sœur Saint-Amour fut reprise par toutes ses angoisses qui déchirèrent.

Louis DAUVE.

BUREAUX DE PLACEMENT

Leur origine, leur histoire et... leur suppression

Au moment où les pouvoirs publics semblent disposés à réformer la méthode de placement ouvrier, à en faire une institution vraiment contrôlée et humanitaire, n'est-il pas intéressant de voir ce que furent dans l'Histoire les tribulations de ceux qui durent avoir recours aux placeurs ?

Dès que les hommes s'assemblèrent en société organisée, ils s'adressèrent à certains d'entre eux pour se procurer du travail.

Et en remontant aussi loin que les documents le permettent, on voit que les premiers *placeurs* furent les établissements religieux. Que n'étaient-ils pas ?

C'est, en effet, l'œuvre des religieuses des hôpitaux de Sainte-Catherine et de Sainte-Opportune qui peut être considérée comme la plus ancienne institution ayant trait au placement. Cet établissement remonte au XIe siècle. Il avait pour but d'abriter les pauvres femmes et filles n'ayant aucune retraite et *cherchant condition*.

COMMUNAUTES, COMPAGNONNAGES ET BUREAUX D'ADRESSES

Et vinrent les confréries, associations où se groupaient les ouvriers d'un même métier; le compagnonnage qui fut d'ailleurs très réglementé par le pouvoir royal, sur l'instigation des *bourgeois* d'alors, parce qu'institution contraire à leurs intérêts.

En 1312, un vague favori Théophraste Renaudot, commissaire général des pauvres du royaume, obtint de Richelieu et du roi, un brevet accordant à lui et aux siens le privilège exclusif de tenir des bureaux d'adresses, de registres, en tous lieux du royaume.

Ce ne fut qu'en 1628 que Renaudot utilisa son autorisation. Les premiers bureaux qu'il ouvrit le furent près du Palais, rue Calandre et au Marché neuf, à l'enseigne du Coq d'Or.

En 1677, un nommé Mongin, ouvrit un bureau semblable pour les ouvriers, mais les patrons obtinrent du Conseil d'Etat un arrêt en interdisant le fonctionnement.

Et ceci dura jusqu'en 1791, date à laquelle la Législative abolit le privilège des placeurs.

LE PLACEMENT SOUS L'EMPIRE

Pendant l'effroyable tourbillon de la Révolution, un vide... On travaille comme l'on peut... où l'on peut.

En 1804, le 10 février, une ordonnance de police décidait de la création de bureaux officiels de placement, l'institution du livret ouvrier. Malheur alors à celui qui doit recourir aux bons offices du bureau municipal, « bons offices » peut être, mais à coup sûr, pas désintéressés !

En 1844, les ouvriers boulangers adressent au préfet de police une pétition recouverte de six mille signatures, réclamant la fermeture des bureaux de placement officieux ou officiels payants, créés à la suite de l'ordonnance de février 1804. On reçoit la pétition, et les boulangers trouvèrent eux-mêmes la solution en... 1848 pendant les trois journées !

LE PREMIER PLACEMENT GRATUIT

A l'avènement de la seconde République, apparaissent les premiers bureaux de placement gratuit institués par décret le 10 mars 1848.

A la suite d'une grève violente, suscitée par la crise du travail (et celle surtout du placement (on charge un commissaire de police d'enquêter sur les incidents et le magistrat, dans son rapport prend fait et cause pour les grévistes, et condamne le système de placement en vigueur.

« *Lorsqu'une industrie*, dit-il, *ne peut « réussir que par le malheur d'une autre* (le chômage), *nous pensons qu'elle « est contraire à l'ordre public et qu'elle « doit être supprimée.* »

Le préfet de police, M. Rébillot, proposa à la municipalité de Paris de créer des bureaux de placement gratuits, mais son successeur fut d'un avis contraire, ce qu'il fit connaître au ministre du Commerce dans un rapport qu'il lui adressa le 13 septembre 1851.

Le Parlement fut saisi dans le but d'établir une législation spéciale pour le placement municipal. Une Commission fut nommée, mais avant qu'elle eût terminé ses travaux, le coup d'Etat du 2 décembre 1851 survint.

LA BOURSE DU TRAVAIL

En 1878, devant l'abondance de la main-d'œuvre et la difficulté du placement, on décide la création d'une Bourse du Travail.

Dans les considérants de son rapport au Conseil municipal, le préfet de police disait :

Considérant que la Bourse du Travail aura au moins pour effet :

1° De supprimer les places de grèves ;

2° De faciliter le placement des travailleurs ;

3° De supprimer les bureaux de placement ;

4° De centraliser l'offre et la demande afin de mettre rapidement en rapport travailleurs et employeurs ;

5° D'établir des rapports directs entre les Chambres syndicales ou groupes corporatifs, ainsi qu'entre tous les travailleurs en général, syndiqués ou non syndiqués.

Et le préfet invitait l'assemblée à voter sans retard la création de ce centre de placement.

Le Conseil hésita deux ans.

Mais devant la faveur grandissante de l'idée dans l'opinion publique, il vota.

Cinq années plus tard, le 3 février 1887, la première Bourse du Travail était ouverte et inaugurée, 35, rue J.-J.-Rousseau.

On sait les efforts des divers groupements ouvriers et nous avons dit déjà les premiers résultats obtenus.

Les intéressés en espèrent d'autres !

Edouard ROULEY.

ROSSI
APÉRITIF HYGIÈNIQUE À BASE DE VIN

VIE DE PARIS

Le Quatorze Juillet des Forains

Rares sur le trottoir, timidement ouvertes, se sentant supportées plutôt que permises, des boutiques de forains ont planté leurs baraquements. C'est la misère, pour ces braves gens, que la guerre dure encore cet été. Triste Quatorze Juillet pour eux ! Seules,les marchandes de sucreries ont eu le droit d'ouvrir, avec quelques tirs. On ne permit même pas les innocentes balançoires enfantines, alors qu'aux Champs-Elysées elles continuent à être autorisées.

En face d'un music-hall, une foraine s'est installée.

— On nous dit, me confie-t-elle, que les gens ne sont pas disposés à s'amuser. Nous en sommes aussi persuadés que quiconque. Nous-mêmes, je vous assure, ne sommes pas précisément foâtres. Quantité des nôtres sont au feu ; beaucoup y sont tombés, et nous avons nos deuils et nos misères. Mais il nous faut manger pourtant. Tous ces couples qui entrent dans cet établissement sur lequel s'étale un titre de revue n'y entrent pourtant point pour y pleurer. C'est le plaisir à huis clos. Est-ce bien juste ? Nous ne demandions pas de musique, mais seulement un peu moins de sévérité dans les exclusions, les défenses, les interdictions. Si vous saviez que la Censure, elle-même s'est occupée de nous. Elle a intimé l'ordre aux panoramas de ne point désigner de noms de pays au bas des vues. Et pourtant, vous n'avez qu'à aller dans tous les cinémas de Paris, pour voir n'importe quel lieu du front, alors que nos photographies étaient bien innocentes.

« Que voulez-vous, nous sommes des ambulants. Les autorités sont dures à tout ce qui voyage. N'a-t-on point voulu nous infliger la fiche anthropométrique ! On n'aura qu'à feuilleter la liste de nos tués, pour s'apercevoir que nous méritons de n'être point considérés à l'égal de malfaiteurs. »

Les temps sont durs, aux pauvres forains. — JIM.

Hémorroïdes
JUBOLITOIRES
SUPPOSITOIRES SCIENTIFIQUES
Antihémorragiques, Calmants et Décongestionnants
Laborat. de l'URODONAL, 2 bis, R. de Valenciennes, Paris
La Boîte 1fr 5'50 ; les 4 1fr 20 fr. ; Etranger 1fr 6 et 22 fr.

L'ÉCOLE DE DEMAIN

Contre les classes surchargées !

Nous avons indiqué dernièrement les réformes qu'il conviendrait de faire aboutir immédiatement pour assurer une fréquentation scolaire régulière, mais il ne faudrait pas qu'une fois réglée, cette question devienne un obstacle au progrès de l'enseignement par le grand nombre d'élèves qui viendront en classe avec assiduité.

Le meilleur enseignement gagne encore à être donné dans de bonnes conditions, dans un établissement propice et à un auditoire limité.

Nous devons tendre nos efforts vers ce but important : *ne pas avoir de classes surchargées.*

Les résultats d'un cours fait dans de déplorables conditions, ne manquent pas d'être nuls et quelquefois désastreux.

L'enseignement, actuellement désorganisé par la mobilisation d'une grande partie des instituteurs et par la réquisition de trop nombreuses écoles, nous en fournit une preuve convaincante.

Les classes — nous l'avons dit l'autre jour — sont trop souvent transformées en garderies. Le nombre élevé des élèves nuit à l'efficacité des meilleures leçons ; et le stationnement qui en découle décourage maîtres et enfants !

Mais cet état de choses, nous direz-vous, n'existe que depuis la guerre.

Non, hélas ! Certes depuis le bouleversement de toutes les institutions apporté par la mobilisation, la situation est tout à fait précaire, mais avant déjà, les classes dépassaient de beaucoup en effectif de présents, dans de nombreuses écoles, le chiffre que logiquement elles auraient dû avoir.

Le cubage d'air étant insuffisant, trop souvent, elles devenaient de véritables foyers de maladie, d'épidémie, ruinant ainsi une partie des espérances que certains esprits optimistes fondaient dans l'enseignement primaire officiel.

Lorsqu'enfin, toutes les écoles seront réorganisées, que les maîtres seront rendus à l'activité, il sera nécessaire de mettre en pratique les idées ainsi fixées par l'expérience.

Cette réforme des écoles marche de front avec celle de l'enseignement. L'une amène fatalement l'autre, la première n'aboutirait à rien sans la seconde.

En effet, pénétrons dans une classe de 60 élèves, — elles sont fréquentes en temps ordinaire, surtout pour le cours élémentaire, — il nous sera facile de constater que beaucoup d'enfants écoutent attentivement la parole du maître, mais que d'autres ont l'esprit ailleurs, que quelques-uns s'amusent en cachette.

Le meilleur maître ne peut que reconnaître son impuissance à remédier à ce fâcheux état de choses. Avec le grand nombre des élèves, il lui est impossible de vérifier les résultats que ses leçons ont pu produire.

Comment contrôler avant de commencer la leçon du jour, si celle de la veille a porté ses fruits. Pour n'importe quel procédé, interrogation orale ou interrogation écrite, il faut du temps et celui-ci est limité.

L'enseignement n'a pas de contrôle, pas de liaison. L'émulation qui peut naître de l'interrogation des enfants est détruite. Les paresseux se désintéressent de tout, les bons élèves se découragent en voyant que le maître ne fait pas plus souvent appel à eux, à leur savoir acquis par l'attention et l'observation.

De plus, comment étudier les multiples caractères des élèves ? Ils sont trop nombreux et nous échappent par leur diversité. Impossible de développer les facultés qui se trouvent à l'état latent dans l'esprit de chaque enfant.

La volonté du maître se bute contre celle de l'élève. Il en découle une mésentente déplorable, inspiratrice d'une hostilité sournoise qui amène inévitablement avec elle une entière stérilité.

Il en est d'une classe surchargée comme d'une foule ! Les dispositions générales sont les mêmes. Soixante élèves sont à la merci du plus petit événement, un rien peut les troubler et le maître qui ne peut arriver à les comprendre tous parce qu'ils sont trop, assiste désespéré à la quasi-destruction des effets de son enseignement !

Inutile de réformer les programmes si l'on ne réforme pas en même temps les dispositions prévues par les anciennes lois scolaires.

A la campagne où chaque classe a plusieurs divisions, il ne doit pas y avoir plus de 25 ou 30 élèves. Passé ce nombre, deux classes sont nécessaires.

A la ville, si l'on a le souci de donner un enseignement fructueux, les classes ne doivent pas dépasser de 35 à 40 élèves.

Il faudra donc créer des classes nouvelles là où ce nombre sera dépassé.

Il sera donc nécessaire dans les écoles des grandes cités d'instituer de nombreuses classes parallèles, pour les trois degrés, élémentaire, moyen et supérieur !

Il conviendra aussi d'assurer aux enfants dans les classes, un cubage d'air suffisant, et pour leurs jeux, de grandes cours de récréations. Dans les quartiers populeux, de nouvelles écoles seront édifiées.

Ce plan de réformes est vaste. Il sera coûteux, mais il est nécessaire. Les parlementaires soucieux de l'avenir du pays, le comprendront.

Fernand MORELLE.

Tous les sports

Le 14 Juillet sportif

CYCLISME

Paris-Joigny. — Les engagements pour cette épreuve ont été clos hier soir. Soixante coureurs prendront donc le départ demain à 8 heures à la sortie de Villeneuve-Saint-Georges.

Le parcours de 125 kilomètres est des plus agréables. Les concurrents passeront par Montgeron, Lieusaint, Melun, La Table du Roi, La Table du Grand Veneur, la Croix du Grand Veneur, Fontainebleau, Carrefour de l'Obélisque, La Croix de Mortmorin, Moret, Rond-Point de l'Obélisque, Le Petit Fossard, Le Grand Fossard, Villeneuve-le-Guyard, Champigny-sur-Yonne, La Chapelle-Champigny, Villemanoche, Pont-sur-Yonne, Saint-Denis, Sens, Rosoy, Villeneuve-sur-Yonne, Armeau, Villevalier, Saint-Aubin et Joigny.

L'arrivée sera jugée sur la route de Sens à l'entrée du quai de Paris.

On nous signale le manque d'organisation qui a présidé à l'épreuve du challenge Démery. Le départ a été donné avec trois quarts d'heure de retard. Le parcours Champigny-Jossigny et retour n'était pas autrement désigné et les concurrents arrivaient de tous côtés.

Au contrôle on oublia même de signaler Jouanneau, arrivé premier.

L'U. A. du XX, qui est responsable de toutes ces fautes, fera bien de veiller à la bonne organisation de ses épreuves dorénavant, car elle risquerait de se voir totalement délaissée par les jeunes sportifs.

COURSE A PIED. — ATHLETISME

Paris-Bernay. — Demain, vendredi, à 11 heures, devant l'hôtel des ventes sportives, 15, avenue de la Révolte, à Neuilly, sera donné le départ de cette marche d'audax organisée par notre confrère l'*Auto*.

Quinze concurrents se sont engagés pour cette marche qui comprend un parcours de 150 kilomètres.

Cette marche aura lieu sous la direction du champion de marche de Paris, Marc Cecil.

Les concurrents qui termineront le parcours en temps voulu auront droit au diplôme spécial.

Gallia Club. — Demain, à 2 h. 30, au Perreux, le Gallia Club fera disputer les épreuves suivantes : 100 mètres, 400 mètres, 1,500 mètres, 1,609 mètres, relais, poids et saut.

Stade Français. — Demain, à 3 heures de l'après-midi, sur le terrain de Saint-Cloud, séance d'entraînement en vue des épreuves de dimanche prochain.

TIR

U. S. T. F. — Les résultats de la séance de tir du dimanche 9 juillet au stand militaire d'Auteuil où 134 tireurs se sont présentés, ont donné les classements suivants :

Distance : 200 mètres. — Tir sur silhouette. — Ont obtenu le maximum, soit 8 points en 4 balles : MM. Blardeau, Coutant, Rigaut, Deroy, Abélès, Beau, Paysant, Larcheron, Rieckert, Boniface, Varaillon, Duménil, Marouby, Saffers, Buckelmann, Gigant, A.

Deuxième série, soit 7 points en 4 balles. — MM. Gallais, Bordier, Crozel, Glaizet, Camus, A., Vandenberg, Kaminski, Daguillon, Lombart, Rougier.

BOXE

Nous verrons prochainement sur l'écran se dérouler les différentes phases du match Johnson-Villard ou le premier nommé perdit son titre de champion du monde. C'est au vaudeville que se déroulera, pour la première fois en France, ce film sensationnel.

CONVOCATIONS SPORTIVES

Parisian Athlétic Club. — Ce soir à 8 h. 30, au siège, 29, rue de Charenton, réunion générale.

Football Amical Club. — Réunion, ce soir, à 8 heures, au siège, 176, rue du Temple.

C. A. S. Générale. — Rendez-vous demain matin, à 9 heures, au Stade Jean Bouin, à Auteuil.

Arthritiques vous êtes menacés...
Rhumatismes. Goutte. Maux de reins. Gravelle. Artério-Sclérose. Diabète. Albuminurie.
...de ces différentes maladies si vous ne débarrassez votre organisme de l'acide urique. Buvez donc à chaque repas de l'eau minéralisée avec des
Lithinés du Dr Gustin
qui dissolvent et éliminent ce poison en lavant les reins.
1 fr. 20 la boîte de 12 paquets
faisant 12 litres d'eau minérale
Dans toutes les bonnes pharmacies.
Dépôt gén : 111, r. Mont-Cenis, Paris

Les Planches

ECHOS

Le mariage de Mlle Silvain, fille du sympathique doyen et de Mme Louise Silvain, de la Comédie-Française, avec M. Roze, administrateur du Théâtre du Palais-Royal, a été célébré, hier matin, en la mairie d'Asnières.

Les témoins de la mariée étaient M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, et le général Drude ; ceux du marié, M. Quinson, directeur du Théâtre du Palais-Royal, et M. Maurice Hennequin, l'auteur si souvent applaudi. Dans le cortège, on remarquait MM. Viviani, ministre de la Justice ; Georges Leygues.

M. Fontaine, maire d'Asnières, prononça une touchante allocution, puis MM. Painlevé, Emile Fabre, Viviani, prirent la parole. M. Silvain répondit à ces discours.

Dans le défilé, on a remarqué les artistes et le personnel de la Comédie-Française, du Palais-Royal, des Bouffes-Parisiens et des théâtres de Paris ; Mmes M. Adrien Bernheim, Clovis Hugues, Pierson, Marie Leconte, M. Deval, Anton, Blavet, Chasles, Guitty ; MM. E. Blavet, Rivollet, P. Ferrier, A. Bloch, Edmond Sée, Lebel, Duberry, Busson, Billaus, Charles Akar, Antoine Banès, etc...

Ce soir, à huit heures et demie, à Déjazet, Feu Toupinel, *comédie en trois actes, d'Alexandre Bisson ; décors de M. Georges Rohr fils.*

Distribution :

Duperron, MM. Carle ; Mathieu, Wagmann ; Valaury, Faure ; François, Telmas ; Letellier, Deroy ; Pitel, De Loisel ; Un Commissionnaire, Geslot ; Valentine, Mmes Mariette Vidal ; Angèle, Emma Noel; Joséphine, Berthe Berty ; Rosalie, Yanette Darcey.

CE SOIR

Théâtres

COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h. *Le Voyage de M. Perrichon. Humble Offrande.*

OPERA-COMIQUE. — 8 h. *Sapho.*

TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 15. *Les 23 jours de Clairette.*

PORTE-SAINT-MARTIN. — Tous les jours (sauf lundi), *La Flambée*, dernières. Sergine, Kerm, Calmettes. Le 14 juillet, matinée réservée aux blessés ; le soir, représentation populaire.

VARIETES. — 8 h. 30. *La revue. — L'Ecole du Piston.*

GYMNASE. — 8 h. 30. *La Charrette Anglaise.*

NOUVEL-AMBIGU. — Mardi, jeudi, samedi, dimanche (mat. et soirée), *Le Chemineau*. Le 14 juillet, matinée réservée aux blessés. Le soir, représentation populaire.

RENAISSANCE. — 8 h. 10. *L'Hôtel du Libre-Echange.*

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. *Le Veilleur de Nuit*

ATHENEE. — 8 h. 30. *Loute.*

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 30. *Mon Bébé.*

GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30. *Le Château de la Mort Lente. — Le Bout du Nez. — Bon souper, bon gîte, et.. — L'Anniversaire.*

DEJAZET. — 8 h. 30. *Feu Toupinel.*

VAUDEVILLE. — 2 h. 30 et 8 h. 30. *Jules César.*

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. *Le Mariage de Cairoli.*

APOLLO. — 8 h. 15. *La Mascotte.*

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE — 8 h. 30. *La Revue des Folies-Bergère.*

OLYMPIA. — 8 h. 30. Spectacle varié.

CONCERT MAYOL. — La grande revue annuelle *C'est Couru !* 2 actes, 20 tableaux, 100 artistes, 100 costumes. Au 12e tableau *Les Beautés Mondiales*, grand défilé des 50 plus jolies filles du monde.

MARIGNY. — 8 h. 30. *La Revue de Rip.*

SCALA. — 8 h. 30. *Laisse flotter les rubans*, revue.

ELDORADO. — 8 h. 15. *Le Grand Mogol.*

BATA-CLAN. — 8 h. 30. *Les Saltimbanques.*

AMBASSADEURS. — 8 h. 30. Revue.

GAITE-ROCHECHOUART. — 8 h. 30. Revue.

MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30. Les chansonniers et la revue.

PIE QUI CHANTE. — 8 h. 30. Les chansonniers et la revue.

LA CHAUMIERE. — 8 h. 30. Les chansonniers. *Midi Bouge*, revue, et *Pandore*, pièce d'ombres.

LE CAGIBI. — 8 h. 30. *La Revue du Cagibi.*

CHEZ SENGA, 25, rue Fontaine. — 8 h. 30. Concert avec les meilleurs artistes.

Tous les jours, à 4 heures, apéritif-concert. Fauteuils, 0 fr. 50.

EUROPEEN. — 8 h. 45. Concert. Pièce

LITTLE-PALACE. — 9 h. *Danseuses d'éther.* Mlle *Chrysanthème.*

Cinémas

CINEMA DES NOUVEAUTES, Aubert-Palace, 21, boulevard des Italiens. — Tous les faits divers mondiaux. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

OMNIA-PATHE. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, *Actualités militaires.* Le plus élégant cinéma des boulevards.

TIVOLI-CINEMA. — Tous les faits divers mondiaux. Les plus jolis films. Programme varié, intéressant. Orchestre symphonique. Tous les jours de 2 à 11 heures.

THEATRES AYANT CLOTURE :

Opéra, Capucines, Cluny, Michel, Réjane, Sarah-Bernhardt, Châtelet, Albert Ier, Odéon, Gaîté, Antoine.

Courrier des spectacles

PORTE-SAINT-MARTIN. — *La Flambée* n'aura plus que six représentations. Dimanche prochain, dernière matinée et dernière soirée. La matinée d'aujourd'hui jeudi n'aura pas lieu. Demain, vendredi, 14 juillet, en matinée, 400e de *La Flambée*. Cette matinée offerte par MM. Hertz et Coquelin aux blessés de la guerre. Toutes les places sans exception ont été remises à la direction du service de santé. A cette matinée, Mme Véra Sergine dira *La Marseillaise*. Le soir du 14 juillet, représentation populaire avec le même spectacle qu'à la matinée. Rappelons que c'est la pièce de M. Edmond Haraucourt, *Les Oberlé*, qui succèdera mardi 18 juillet, à *La Flambée*, sur l'affiche de la Porte-Saint-Martin.

NOUVEL-AMBIGU. — MM. Hertz et Coquelin, directeurs du Nouvel-Ambigu, offriront demain la matinée du 14 juillet aux blessés de la guerre. Toutes les places sans exception ont été remises à la direction du service de santé. Le spectacle comprendra *Le Chemineau*, de M. Jean Richepin, et *Gavroche et Flambeau*, scène patriotique en un acte de M. Georges Trouillot, jouée par Mme Moreno et M. Daragon.

NOUVEAU-CIRQUE. — Demain vendredi, samedi et dimanche, matinée à 2 h. 30, *Le Mariage de Cairoli*. Fantaisie nautique à grand spectacle. Soirée à 8 h. 30.

CONCERT MAYOL. — Aujourd'hui jeudi, et demain vendredi, deux matinées de gala de la grande revue annuelle *C'est couru !* 2 actes, 20 tableaux, 100 artistes, 200 costumes de Pascaud. Au 12e tableau, « Les beautés mondiales », grand défilé de 50 jolies femmes, premiers prix de beauté. Même spectacle que le soir.

CONCERTS-ROUGE, 6, rue de Tournon. — Samedi 15 juillet, à 15 h. 30, 45e séance de musique de chambre, avec le concours de Mlle Léone Lhermitte, pianiste. Quatuor, Debussy ; Trio, Mozart.

EUROPEEN, 5, rue Biot (place Clichy). — Aujourd'hui, à 2 h. 30, en matinée et ce soir, à 8 h. 30, débuts de Gaby Montbreuse et du compositeur Léo Daniderff ; première représentation de *Mme Bout, femme de ménage !* pièce comique, de M. Gluck, jouée par Henry Mairet ; Mlles Deberthy et Leduc, du Palais-Royal ; attractions, The Pison, Les Kins, etc. Rentrée de La Caroline, de chez Pathé ; de Marcel Mérat, J. Cléry, Mlles de Vally's, Rachel Yver. *La Marseillaise* sera chantée par le célèbre ténor Julien Orsatti, de l'Opéra. Fauteuils : 1 fr. Téléphone Marcadet 13-35.

Faits divers financiers

Le moratorium commercial. — Un décret paru à l'*Officiel* le 24 juin proroge pour une nouvelle durée de trois mois, à dater du 1er juillet, le moratorium commercial.

Les assurances sur la vie. — Le taux d'intérêt en matière d'opérations des entreprises d'assurance sur la vie et de capitalisation est élevé de 3 50 0/0 à 4 25 0/0. Pour les assurances en cas de décès, une mesure analogue a déjà été décidée.

Grande distillerie Cusenier. — Pour l'exercice clos le 31 décembre 1915, qui a eu une durée de 18 mois, le bénéfice est de 3.303 fr., au lieu de 1.153.262 fr. Le solde créditeur a été reporté à nouveau, alors qu'il avait été distribué 25 fr. pour l'exercice 1913-14.

Anciennes salines domaniales de l'Etat. — L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1915. Le bénéfice net, qui atteint 121.117 fr. a été reporté à nouveau, de même que l'an dernier.

Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient. — Le bénéfice est de 815.878 fr. au lieu de 603.582 fr. en 1914. Le dividende a été maintenu à 20 fr. par action.

Houillères de Saint-Etienne. — Le bénéfice de l'exercice se monte à 2.135.000 francs, contre 2.522.028 l'année précédente. Le dividende a été fixé à 27 fr. par action au lieu de 25 fr. en 1915.

Chemins de fer de l'Ouest-Algérien. — Le bénéfice net pour 1915 est de 1.779.303 fr., contre 1.735.729 fr. en 1914. Le dividende est maintenu à 28 fr. 75 par action.

Constructions de Levallois-Perret. — Le bénéfice net pour 1915 est de 1.179.392 fr., contre 301.116 fr. en 1914. Le dividende a été maintenu à 5 francs.

Les Réunions

PARTI SOCIALISTE

13e *Gare.* — A 20 h. 30, au siège : repas populaire ; conseil.

17e *Jeunesse.* — A 20 h. 30. Maison des syndiqués, 67, rue Pouchet ; commission exécutive.

20e *Charonne.* — Les camarades désireux de participer à la Journée de Paris, comme vendeurs ou inspecteurs, sont invités à envoyer leur nom à la mairie du 20e.

Union des sections de la première circonscription de Sceaux (Fontenay, Montreuil, Saint-Mandé, Vincennes). — A 21 heures, salle de l'Amicale, 11, rue des Laitières, à Vincennes : La question du charbon. M. Aulagnier sera présent.

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emplois sont insérées gratuitement et tous les jours.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE une très bonne mécanicienne pour le liseré de sacs de dames.

ON DEMANDE jeune homme, 17 à 18 ans, robuste, pour les courses, 6 francs par jour. Se présenter avec références chez Cousin, pharmacien, 49, avenue Victor-Hugo, Paris, 16e.

ON DEMANDE un homme de 20 à 30 ans, réformé, pour les courses et le laboratoire, avec références, écrire Cousin, pharmacien, 49, avenue Victor Hugo, Paris, 16e, qui convoquera.

ON demande bonne pédicure, manucure, 93, avenue Niel, Paris.

ON demande jeune femme, 25 ans à 30 ans, présentant bien et très commerçante, au courant travaux photographiques et collage à sec, pour emploi de caissière. Se présenter jeudi 13 juillet, avec excellentes références. Photo Studios, 18, rue de la Gaîté, Paris, 14e.

CONFITURERIE très importante, centre de Paris, demande un second *cuiseur*, très au courant de la partie, connaissant autoclaves, conserves fruits, pulpes et jus, marrons glacés et au sirop. Réf. exigées prouvant aptitudes par services antérieurs. Travail assuré toute l'année, laboratoire, etc. Ecrire à Leriche et Luck, agents importateurs de matières premières alimentaires, 54, rue des Francs-Bourgeois, à Paris (3e), qui convoqueront.

DANS JOLI PETIT PAYS, 40 minutes de Paris, famille prendrait coulurière pour racom. et connaiss. bien la coupe. Vie de famille, séjour agréable et petite rétribution. Mme Carlier, 22, rue de Lozère, Orsay.

ON DEMANDE ménage, concierges pour usine porte Paris, le mari s'occupant chaufferie. Très sérieux. S'adresser Pinquier, 62, rue Monsieur-le-Prince.

ON DEMANDE une placière à la commission avec très belle commission, fausse bijouterie. Se présenter le matin avec références. René Maurice, 5 rue Rougemont, Paris.

SCIEUR-ENCADREUR sérieux, capable, est demandé de suite. Etabl. photographiques Daniel, 105, faub. Saint-Denis. Très bien payé.

DEMANDES D'EMPLOIS

REFUGIE demande à faire chez lui pancartes et étiquettes d'étalages à la main en tous genres pour magasins. Fait aussi trav. d'écritures, parle et écrit l'anglais. Belle écriture. E. Plassche, 44, rue de Londres, Paris.

DAME connaissant photo amateur, désire se perfectionner dans la partie, cherche emploi, *sans rétribution*. Ecrire au journal.

JEUNE HOMME 23 ans, réformé, cherche emploi électricien, montage ou entretien, bonnes références. Serge Satizelle, 110, rue des Moines, 17e.

M